

FDJ UNITED

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2026

SOMMAIRE

**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT
FINANCIER SEMESTRIEL**

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION
FINANCIERE SEMESTRIELLE**

DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés, sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2026, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 29 juillet 2026

Madame Stéphanie Pallez
Présidente directrice générale

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

30 JUIN 2026

1	RESULTATS DU GROUPE.....	5
2	PERSPECTIVES 2026	15
3	PRINCIPAUX RISQUES	15
4	PARTIES LIEES	16
5	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	16

1 RESULTATS DU GROUPE

1.1 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025	Variation vs N-1	
Produit brut des jeux (PBJ)	4 314,1	4 369,6	-55,5	-1%
Prélèvements publics	-2 612,6	-2 594,9	-17,7	1%
Produit net des jeux (PNJ)	1 701,5	1 774,7	-73,3	-4%
Produit des autres activités	80,6	92,0	-11,4	-12%
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 782,1	1 866,7	-84,6	-5%
Coûts des ventes	-760,3	-790,2	29,9	-4%
Coûts marketing	-165,9	-160,1	-5,8	4%
Prestations informatiques	-90,7	-88,4	-2,3	3%
Frais de personnel	-287,8	-302,3	14,4	-5%
Coûts administratifs et généraux	-73,5	-84,7	11,2	-13%
Dotations nettes aux amortissements	-174,9	-171,4	-3,5	2%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	229,0	269,7	-40,7	-15%
EBITDA courant	403,9	441,1	-37,2	-8%
Charges opérationnelles non courantes	-142,0	-9,8	-132,2	n/a
Résultat opérationnel	86,9	259,9	-172,9	-67%
Résultat financier	-33,9	-36,6	2,8	-8%
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-0,3	2,7	-3,0	-112%
Impôt sur le résultat	-68,9	-90,1	21,2	-24%
RÉSULTAT NET	-16,2	135,7	-151,9	-112%
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	-0,09	0,73	-0,82	-112%
RÉSULTAT NET AJUSTÉ	179,6	221,9	-42,2	-19%
RÉSULTAT DE BASE AJUSTÉ PAR ACTION (en euros)	0,97	1,20	-0,23	-19%

Chiffre d'affaires

Le produit brut des jeux (PBJ) du 1er semestre 2026 s'élève à 4 314 millions d'euros, en baisse de 1,3 %. Après 2 613 millions d'euros de prélèvements publics (+0,7 %), le produit net des jeux (PNJ¹) ressort à 1 701 millions d'euros, en baisse de 4,1 %.

En tenant compte du produit des autres activités, le chiffre d'affaires semestriel du Groupe s'établit à 1 782 millions d'euros, en baisse de 4,5 %.

L'évolution du chiffre d'affaires a été pénalisée par 52 millions d'euros de hausses de fiscalité sur les jeux (France, Royaume-Uni, Pays-Bas et Roumanie), représentant 3 points de croissance du chiffre d'affaires.

¹ PNJ = PBJ – prélèvements publics

	30.06.2026	30.06.2025	Variation	%
<i>En millions d'euros</i>				
Loterie et paris sportifs en réseau France	1 240	1 290	-50	-3,9%
Paris et jeux en ligne	431	466	-34	-7,4%
Loterie internationale	81	80	1	1,4%
Paieement et Services	30	31	-2	-4,9%
TOTAL GROUPE	1 782	1 867	-85	-4,5%

Le chiffre d'affaires des activités de Loterie et paris sportifs en réseau France s'inscrit en retrait de -3,9 %, à 1 240 millions d'euros.

- Le chiffre d'affaires de la loterie s'établit à 1 022 millions d'euros et présente un retrait de -4 %.
- Le chiffre d'affaires des paris sportifs en points de vente recule de -2,9 % à 218 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des Paris et jeux en ligne s'établit à 431 millions d'euros en baisse de -7,4 %.

Le chiffre d'affaires des autres activités (Loterie internationale et Paiement et Services) s'établit à 111 millions d'euros, stable par rapport au 1^{er} semestre 2025.

Résultat Opérationnel Courant / EBITDA courant

Les **coûts des ventes** ressortent à 760 millions d'euros, en baisse de 3,8 %. Cette évolution s'explique par le niveau d'activité, qui induit une baisse de rémunération des détaillants sur la BU Loterie et paris sportifs en réseau France et des prestataires sur la BU Paris et jeux en ligne, ainsi que par le bénéfice de la réorganisation commerciale, avec l'internalisation des intermédiaires de vente en France.

Les **coûts marketing** de 166 millions d'euros comprennent les coûts de publicité et de conception des offres, ainsi que 8 millions d'euros de taxe additionnelle sur la publicité en France instaurée depuis le 1^{er} juillet 2025. Retraités de cette dernière, les coûts marketing reculent de 1,4 %.

Les **prestations informatiques** atteignent 91 millions d'euros (+2,6 %). Elles couvrent les coûts liés à la sous-traitance des développements et de l'exploitation informatique des jeux et services.

Les **charges de personnel** ressortent à 288 millions d'euros. En 2025, elles comprenaient les coûts relatifs à l'offre réservée aux salariés ; hormis ces derniers elles sont stables.

Les **coûts administratifs et généraux** regroupent principalement les honoraires de conseil, les fonctions centrales, ainsi que les coûts immobiliers. Ils ont été réduits de 13,2 %.

L'**EBITDA courant** s'établit à 404 millions d'euros, en baisse de 8,4 % par rapport aux 441 millions d'euros du 1^{er} semestre 2025.

Ainsi, le taux de marge d'EBITDA courant ressort à 22,7 % au 1^{er} semestre 2026 contre 23,6 % au 1^{er} semestre 2025.

Les **dotations nettes aux amortissements** sur les actifs corporels et incorporels s'établissent à 175 millions d'euros (+2,1 %).

Le **résultat opérationnel courant** (ROC) du Groupe s'établit ainsi à 229 millions d'euros, en baisse de 15,1 %.

Les **autres produits et charges opérationnels non courants** s'établissent à -142 millions d'euros contre -10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. Leur progression s'explique principalement par 135 millions d'euros de dépréciations d'actifs incorporels de la BU Paris et jeux en ligne.

Le **résultat opérationnel** du 1^{er} semestre 2026 ressort ainsi à 87 millions d'euros contre 260 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025.

Résultat financier

Le **résultat financier** s'établit à -34 millions d'euros contre -37 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025.

Impôt sur le résultat

La **charge d'impôt** du Groupe ressort à 69 millions d'euros contre 90 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. Hors effet des dépréciations des actifs incorporels, le taux d'impôt effectif² s'établit à 46,1 % sur le 1^{er} semestre 2026 contre 40,4 % sur le 1^{er} semestre 2025. Le taux effectif d'impôt est notamment impacté par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises.

Résultat net

Le **résultat net consolidé** du 1^{er} semestre 2026 s'élève ainsi à -16 millions d'euros, contre 136 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025.

² Avant quote-part dans les résultats nets des co-entreprises

1.2 Information sectorielle

Informations par activités :

Depuis le 1^{er} semestre 2025, le Groupe est structuré autour de quatre business units distinguant activités sous droits exclusifs et activités concurrentielles, dans une configuration élargie à l'échelle européenne. Cette nouvelle organisation s'est accompagnée d'une évolution de la présentation de l'information sectorielle. Quatre segments opérationnels sont désormais retenus pour les besoins du reporting interne, en complément d'un segment « Holding » regroupant les fonctions centrales corporate.

en millions d'euros	30.06.2026					
	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Paielement et Services	Holding	Total Groupe
<i>Produit Brut des Jeux (PBJ)</i>	3 429	702	183	0	0	4 314
<i>Produit Net des Jeux (PNJ)</i>	1 236	401	64	0	0	1 701
<i>Autres produits</i>	4	30	17	30	0	81
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 240	431	81	30	0	1 782
Coûts des ventes	-587	-126	-29	-18	0	-760
Coûts marketing	-61	-98	-3	-1	-3	-166
Prestations informatiques	-42	-30	-8	-2	-9	-91
Frais de personnel	-109	-91	-17	-10	-61	-288
Coûts administratifs et généraux	-19	-19	-7	-2	-27	-74
EBITDA COURANT	423	67	17	-3	-100	404
Dotations nettes aux amortissements						-175
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						229

en millions d'euros	30.06.2025					
	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Paielement et Services	Holding	Total Groupe
<i>Produit Brut des Jeux (PBJ)</i>	3 498	703	168	0	0	4 370
<i>Produit Net des Jeux (PNJ)</i>	1 285	431	59	0	0	1 775
<i>Autres produits</i>	5	35	21	31	0	92
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 290	466	80	31	0	1 867
Coûts des ventes	-607	-135	-29	-19	0	-790
Coûts marketing	-55	-94	-3	-1	-7	-160
Prestations informatiques	-39	-30	-10	-2	-8	-88
Frais de personnel	-107	-91	-17	-9	-77	-302
Coûts administratifs et généraux	-19	-21	-5	-1	-38	-85
EBITDA COURANT	464	95	15	-2	-130	441
Dotations nettes aux amortissements						-171
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						270

Loterie et paris sportifs en réseau France :

Au 1^{er} semestre 2026, le PBJ et le chiffre d'affaires des activités de la BU Loterie et paris sportifs en réseau France sont en retrait, respectivement, de 2,0 %, à 3 429 millions d'euros, et de 3,9 %, à 1 240 millions d'euros. Le chiffre d'affaires est affecté par l'augmentation de la fiscalité sur les jeux en France à partir du 1^{er} juillet 2025, pour plus de 28 millions d'euros.

- Le PBJ de la loterie baisse de 2,1 % à 2 979 millions d'euros et le chiffre d'affaires de 4,0 % à 1 022 millions d'euros. Cette sous-performance résulte du nombre et des niveaux de jackpots élevés Euromillions nettement moins importants qu'en 2025 et, au 2^{ème} trimestre, d'une moindre fréquentation des points de vente liée notamment aux canicules exceptionnelles. Le PBJ des jeux de tirage est ainsi en repli de 7,6 %, tandis qu'il progresse de 2,3 % pour les jeux instantanés. Le retrait des jeux de tirage a également pesé sur la loterie en ligne, dont le PBJ du 1^{er} semestre est en légère baisse (-1,3 %).
- Hors cycles longs Euromillions au 1^{er} semestre, le PBJ de la loterie progresse de 1,0 % et celui de la loterie en ligne de 6,0 %.
- La trajectoire des paris sportifs en point de vente s'est améliorée au 2^{ème} trimestre, portée par une offre plus attractive. Au 1^{er} semestre, le PBJ est en baisse de 1,1 %, à 450 millions d'euros, et le chiffre d'affaires de 2,9 %, à 218 millions d'euros.
- Sur l'ensemble de la BU, le chiffre d'affaires en point de vente est en recul de 4,0 %.

Les charges variables représentent plus des deux-tiers des charges de la BU. Au 1^{er} semestre, elles ressortent à 549 millions d'euros, dont 501 millions d'euros pour la rémunération des détaillants, et reculent (-3,3%), notamment sous l'effet de la baisse d'activité.

Les charges fixes de 267 millions d'euros augmentent de 3,7 % et de 2,3 % hors effet de la taxe additionnelle sur la publicité entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2025, dont le montant s'établit à près de 4 millions d'euros. Cette augmentation est imputable aux prestations informatiques (+8,4 %, à 42 millions d'euros), les frais de personnel (109 millions d'euros) et les coûts administratifs et généraux (19 millions d'euros) étant quasi stables.

L'EBITDA courant de la BU ressort à 423 millions d'euros, soit un taux de marge de 34,1 % contre 36,0 % au 1^{er} semestre 2025.

Paris et jeux en ligne :

Au 1^{er} semestre 2026, le PBJ de la BU Paris et jeux en ligne est stable à 702 millions d'euros (-0,2 %) avec des événements plus porteurs au 2^{ème} trimestre, dont la phase finale de la Ligue des champions et la Coupe du monde de football. L'effet cumulé des hausses de fiscalité sur les jeux (France, Royaume-Uni, Pays-Bas et Roumanie), pour près de 24 millions d'euros, pèse sur le chiffre d'affaires, qui ressort en baisse de 7,4 %, à 431 millions d'euros. Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre ressort à 218 M€, en progression de 2,4 % par rapport à celui du 1^{er} trimestre.

- Hors Pays-Bas et Royaume-Uni, le PBJ progresse de 6,6 % et le chiffre d'affaires de 0,6 %, grâce notamment à une bonne performance en France et en Scandinavie.
- Aux Pays-Bas, dans un environnement toujours difficile, la situation s'améliore. Le PBJ du 2^{ème} trimestre progresse de plus de 10 % par rapport à celui du 1^{er} trimestre. Par rapport à 2025, la baisse du PBJ de 15,0 % au 1^{er} trimestre a été fortement réduite à 4,1 % au

2^{ème} trimestre. Au Royaume-Uni, comme anticipé, la situation reste difficile et le plan d'actions en cours commencera à produire ses effets dès fin 2026.

Les charges variables de 126 millions d'euros, qui représentent plus d'un tiers des charges de la BU, baissent de 6,3 % sous l'effet de la baisse d'activité.

Les charges fixes de 238 millions d'euros sont quasi stables (+0,8 %) et même en retrait de 1,0 % hors effet de la taxe additionnelle sur la publicité en France pour plus de 4 millions d'euros. Les prestations informatiques (30 millions d'euros) et les frais de personnel (91 millions d'euros) sont quasi stables, tandis que les coûts administratifs et généraux (19 millions d'euros) sont en baisse de 8,5 %.

L'EBITDA courant s'établit à 67 millions d'euros, soit un taux de marge de 15,5 % contre 20,3 % au 1^{er} semestre 2025.

Loterie Internationale :

Le chiffre d'affaires de la BU Loterie internationale s'établit à 81 millions d'euros (contre 80 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025), avec un EBITDA courant de 17 millions d'euros (contre 15 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025). L'amélioration de la performance est portée par Premier Lotteries Ireland, avec un développement de toutes les gammes et de tous les canaux, en particulier le digital ; alors que l'activité B2B recule fortement suite à la décision d'arrêter certains contrats non profitables.

Paielement et Services :

La BU Paiement et Services enregistre un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros (contre 31 millions au 1^{er} semestre 2025), la BU optimisant progressivement son portefeuille d'activités, avec un EBITDA courant de -3 millions d'euros (contre -2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025).

Holding :

Les frais centraux s'établissent à 100 millions d'euros contre 130 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. Ils comprenaient, l'an dernier, 14 millions d'euros de coûts relatifs à l'opération d'actionnariat réservée aux salariés. Par ailleurs, les coûts administratifs et généraux ont été réduits principalement s'agissant des dépenses de consulting et d'immobilier.

Informations par zone géographique :

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2026	30.06.2025
Europe de l'Ouest	1 491,0	1 557,2
Europe Centrale et du Nord	261,0	278,4
Autres zones géographiques	30,1	31,1
TOTAL GROUPE	1 782,1	1 866,7

1.3 Résultat net ajusté

Cet indicateur est établi à partir du résultat net consolidé, retraité des éléments suivants :

- les dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors de l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises ;
- les dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des regroupements d'entreprises ou postérieurement ;
- les variations d'impôts différés résultant de ces ajustements.

Le tableau ci-après présente une réconciliation entre le résultat net consolidé et le résultat net ajusté, en détaillant les ajustements appliqués pour permettre une lecture plus représentative de la performance financière sous-jacente du Groupe.

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	-16,2	135,7
Ajustements :		
- Dotations aux amortissements des actifs incorporels et corporels, reconnus ou réévalués lors des regroupements d'entreprises (PPA), nettes des impôts différés passifs (net d'IDP)	78,4	86,1
- Dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des regroupements d'entreprises ou postérieurement, nettes des impôts différés passifs (net d'IDP)	117,4	0,0
RÉSULTAT NET AJUSTÉ	179,6	221,9

1.4 Évolution et structure du bilan

En millions d'euros	30.06.2026	31.12.2025	Variation
ACTIFS NON COURANTS	4 022,8	4 255,4	-232,6
<i>dont écarts d'acquisition</i>	<i>1 240,8</i>	<i>1 242,4</i>	<i>-1,5</i>
<i>dont droits exclusifs d'exploitation</i>	<i>551,4</i>	<i>573,2</i>	<i>-21,8</i>
<i>dont autres immobilisations incorporelles</i>	<i>1 642,7</i>	<i>1 836,6</i>	<i>-193,9</i>
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<i>437,7</i>	<i>446,9</i>	<i>-9,2</i>
<i>dont actifs financiers non courants</i>	<i>125,3</i>	<i>132,5</i>	<i>-7,2</i>
ACTIFS COURANTS	1 377,3	1 583,5	-206,1
<i>dont créances clients et réseau de distribution</i>	<i>574,5</i>	<i>413,8</i>	<i>160,7</i>
<i>dont autres actifs courants</i>	<i>124,0</i>	<i>322,8</i>	<i>-198,8</i>
<i>dont actifs financiers courants</i>	<i>151,9</i>	<i>130,3</i>	<i>21,6</i>
<i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>413,9</i>	<i>663,8</i>	<i>-249,9</i>
TOTAL ACTIF	5 400,1	5 838,8	-438,7
CAPITAUX PROPRES	578,5	974,8	-396,2
PASSIFS NON COURANTS	2 298,7	2 387,0	-88,3
<i>dont passifs financiers non courants</i>	<i>2 038,9</i>	<i>2 105,1</i>	<i>-66,2</i>
PASSIFS COURANTS	2 522,9	2 477,1	45,8
<i>dont dettes fournisseurs et réseau de distribution</i>	<i>537,1</i>	<i>379,9</i>	<i>157,2</i>
<i>dont fonds joueurs courants</i>	<i>402,8</i>	<i>388,2</i>	<i>14,6</i>
<i>dont passifs de prélèvements publics</i>	<i>493,8</i>	<i>558,5</i>	<i>-64,7</i>
<i>dont gains à payer - disponibilités joueurs</i>	<i>494,5</i>	<i>578,9</i>	<i>-84,3</i>
<i>dont autres passifs courants</i>	<i>260,6</i>	<i>285,3</i>	<i>-24,7</i>
<i>dont passifs financiers courants</i>	<i>199,2</i>	<i>185,6</i>	<i>13,6</i>
TOTAL PASSIF	5 400,1	5 838,8	-438,7

Actifs et passifs non courants

La variation des **droits exclusifs d'exploitation, des actifs corporels et autres actifs incorporels** provient principalement des investissements (+85 millions d'euros) et des amortissements et dépréciations (-310 millions d'euros) de la période.

Les **passifs financiers non courants** sont constitués de la part à plus d'un an des emprunts du Groupe et de la dette sur les contrats de location. Leur diminution correspond principalement au reclassement en part courante, pour 66 millions d'euros, des emprunts du groupe à rembourser au cours des 12 mois à venir, conformément à leurs échéances.

Actifs et passifs courants, éléments de besoin en fonds de roulement

- L'augmentation des créances clients et du réseau de distribution (+161 millions d'euros) est liée à un effet calendrier ;
- La baisse des autres actifs courants (-199 millions d'euros) s'explique principalement par la présence, au 31 décembre 2025, d'un acompte payé de 214 millions d'euros sur les passifs des prélèvements publics.

Les passifs courants non financiers augmentent de 32 millions d'euros principalement sous l'effet de :

- L'augmentation des dettes fournisseurs et réseau de distribution de 157 millions d'euros. Les dettes sur les réseaux de distribution évoluent parallèlement aux créances sur le réseau de distribution ;
- La baisse des passifs de prélèvements publics (-65 millions d'euros) impactés principalement par un niveau d'activité sur le mois de juin traditionnellement moins élevé qu'en décembre.

Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation des **actifs financiers courants** s'explique principalement par la variation du cash in trust de PLI et par la variation de l'actif pour le paiement de la rente EuroDreams.

La **trésorerie et équivalents de trésorerie** diminue de 250 millions d'euros. Les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles sur le semestre (+324 millions d'euros) ont été compensés par le paiement des dividendes au titre de l'exercice 2025 (-388 millions d'euros), le remboursement des dettes financières (-54 millions d'euros), et les investissements corporels et incorporels (-89 millions d'euros).

Dette financière nette (précédemment « Excédent net de trésorerie »)

L'indicateur représentatif du niveau de dette nette du Groupe est la « dette financière nette ».

En millions d'euros	30.06.2026	31.12.2025
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	87,3	93,2
Instruments dérivés non-courants	4,4	2,9
Dépôts et cautionnements non-courants	33,6	36,4
Total Actifs financiers non-courants	125,3	132,5
Actifs financiers courants au coût amorti	3,0	0,7
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	1,8	0,0
Instruments dérivés courants	0,5	1,3
Dépôts et cautionnements courants	146,6	128,3
Total Actifs financiers courants	151,9	130,3
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	277,2	262,8
Placements, équivalents de trésorerie	222,2	441,3
Comptes bancaires et autres disponibilités	191,8	222,5
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	413,9	663,8
Dettes financières, part à plus d'un an	-1 966,4	-2 020,1
Dettes de location, part à plus d'un an	-70,0	-80,0
Autres passifs financiers non courants	-1,2	-1,3
Instruments dérivés passifs non courants	-1,5	-3,7
Total Passifs financiers non courants	-2 039,1	-2 105,1
Dettes financières, part à moins d'un an	-136,4	-114,5
Dettes de location, part à moins d'un an	-23,0	-21,4
Instruments dérivés courants	-0,4	-0,4
Découverts bancaires	-15,9	-25,7
Autres passifs financiers courants	-23,3	-23,5
Total passifs financiers courants	-199,0	-185,6
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	-2 238,1	-2 290,7
Dépôts & cautionnements reçus / donnés (courants & non courants)	-167,6	-152,0
Sommes allouées exclusivement aux gagnants du jeu Euromillions et EuroDreams	-171,3	-123,5
Titres non consolidés	-78,1	-81,8
DETTE FINANCIERE NETTE	-1 964,0	-1 721,4

2 Perspectives 2026

- **Dans le cadre de sa stratégie de moyen terme, le Groupe continue d'investir dans de nombreuses initiatives pour renouer avec une croissance rentable.**
 - La BU Loterie et paris sportifs en réseau France déploie un plan d'actions commerciales pour soutenir l'activité de la loterie au 2nd semestre 2026, avec des événements supplémentaires sur Euromillions, Loto et Eurodreams. Au-delà, dans le cadre de sa stratégie de moyen-terme, elle continue d'investir dans le renouvellement de l'offre de jeux et l'innovation avec, notamment, en 2027, les relancements d'Euromillions et de Loto, le lancement d'un nouveau jeu instantané à 10€, le renforcement de l'attractivité de l'offre digitale, et la poursuite du développement des points de vente sous enseigne.
 - Au sein de la BU Paris et jeux en ligne, la nouvelle équipe de direction est mobilisée pour mettre en œuvre les plans d'actions destinés à restaurer progressivement la performance, via notamment la priorisation des investissements marketing et l'optimisation de l'expérience joueur.
 - En parallèle, le Groupe met en œuvre son plan de performance et renforce sa discipline financière.
- **Le Groupe poursuit l'optimisation de l'allocation de ses ressources. Dans ce cadre, il a engagé une revue des marchés de la BU Paris et jeux en ligne et des actifs non-cœur de métier, notamment au sein de la BU Paiement et Services.**
- **Compte tenu du 1^{er} semestre, avec une base de comparaison qui reste élevée au 3^{ème} trimestre, sur l'exercice 2026 FDJ UNITED :**
 - Vise désormais une stabilité du PBJ, tant sur la BU Loterie et paris sportifs en réseau France que sur la BU Paris et jeux en ligne, et une baisse « low single digit » du chiffre d'affaires.
 - Et maintient :
 - Un objectif de marge d'EBITDA courant comprise entre 23 % et 24 %, grâce à la poursuite du plan de performance initié en 2025, en ligne avec ses objectifs pluriannuels, et à une discipline financière renforcée préservant les investissements de croissance ;
 - Et une progression annuelle du dividende, sur la base d'un taux de distribution d'au moins 75 % du résultat net ajusté.

3 Principaux risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au cours du 2nd semestre 2026 sont de même nature que ceux qui sont présentés dans le chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2025, réf. n° D.26-0122 approuvé le 20 mars 2026 par l'AMF. Les évolutions sur le semestre des risques liés aux instruments financiers et aux litiges sont exposées dans les Comptes consolidés, dans les notes 7.7 « Politique de gestion des risques financiers et transactionnels » et 12 « Procédures contentieuses et judiciaires en cours » des notes aux comptes consolidés semestriels du présent rapport.

4 Parties liées

Les parties liées au 30 juin 2026 sont identiques à celles identifiées au 31 décembre 2025 et les transactions intervenues sont également de même nature (voir note 12. Transactions avec les parties liées).

5 Événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture.

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

30 JUIN 2026

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	19
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....	20
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	21
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	22
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	23
1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE.....	24
1.1 INFORMATIONS GENERALES	24
1.2 CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE FDJ UNITED.....	24
1.3 ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	26
2 REFERENTIEL ET PRINCIPES COMPTABLES	27
2.1 BASE DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS	27
2.2 INFORMATION SECTORIELLE (IFRS 8).....	28
2.3 NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS D'APPLICATION OBLIGATOIRE AU 1 ^{ER} JANVIER 2026.....	28
2.4 TEXTES NON ENCORE ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE	29
2.5 TEXTES ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE ET NON APPLIQUES PAR ANTICIPATION PAR LE GROUPE	29
3 DONNEES OPERATIONNELLES	30
3.1 PRODUIT NET DES JEUX (PNJ) ET CHIFFRE D'AFFAIRES	30
3.2 RESULTAT OPERATIONNEL	30
3.3 INFORMATION - SECTEURS OPERATIONNELS	31
3.4 CREANCES COURANTES	32
3.5 DETTES COURANTES	33
3.6 CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	34
4 ÉCARTS D'ACQUISITION (GOODWILL)	36
5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	38
5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	38
5.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	39
6 PROVISIONS.....	39
7 TRESORERIE ET INSTRUMENTS FINANCIERS	40
7.1 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS.....	40
7.2 VARIATION DES PASSIFS FINANCIERS	41
7.3 EMPRUNTS.....	42
7.4 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	43
7.5 FLUX DE TRESORERIE	43
7.6 RESULTAT FINANCIER.....	44
7.7 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET TRANSACTIONNELS.....	45
8 PARTICIPATIONS DANS LES COENTREPRISES	48
9 IMPOT.....	48
10 RESULTAT PAR ACTION	49
11 CAPITAUX PROPRES	49

11.1	CAPITAL SOCIAL.....	49
11.2	ACTIONS AUTO DETENUES	49
11.3	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	50
12	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	50
12.1	ÉTAT FRANÇAIS	50
12.2	AUTRES PARTIES LIEES.....	50
13	PROCEDURES CONTENTIEUSES ET JUDICIAIRES EN COURS.....	51
14	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	54
15	AUTRES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	55

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, avec arrondi à la centaine de milliers d'euros. Des écarts d'arrondis peuvent ainsi apparaître entre les différents états.

<i>En millions d'euros</i>	Note	30.06.2026	30.06.2025
Produit brut des jeux (PBJ)	3.3	4 314,1	4 369,6
Prélèvements publics	3.3	-2 612,6	-2 594,9
Produit net des jeux (PNJ)	3.1	1 701,5	1 774,7
Produit des autres activités	3.1	80,6	92,0
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1	1 782,1	1 866,7
Coûts des ventes	3.2	-760,3	-790,2
Coûts marketing	3.2	-165,9	-160,1
Prestations informatiques	3.2	-90,7	-88,4
Frais de personnel	3.2	-287,8	-302,3
Coûts administratifs et généraux	3.2	-73,5	-84,7
Dotations nettes aux amortissements	3.2	-174,9	-171,4
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT	3.2	229,0	269,7
Autres produits opérationnels non courants	3.2	0,0	0,0
Autres charges opérationnelles non courantes	3.2	-142,0	-9,8
RÉSULTAT OPERATIONNEL		86,9	259,9
Coût de l'endettement financier		-35,7	-39,0
Autres produits financiers		14,5	15,8
Autres charges financières		-12,6	-13,4
RÉSULTAT FINANCIER	7.6	-33,9	-36,6
Quote-part dans les résultats nets des coentreprises	8	-0,3	2,7
RÉSULTAT AVANT IMPOT		52,7	225,9
Charge d'impôt sur le résultat	9	-68,9	-90,1
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-16,2	135,7
- dont Part du Groupe		-16,2	135,7
- dont Participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	10	-0,09	0,73
RÉSULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	10	-0,09	0,73

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2026	30.06.2025
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-16,2	135,7
Couverture des flux de trésorerie, avant impôt	1,6	-4,9
Couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, avant impôt	0,0	0,0
Variation nette des écarts de conversion, avant impôt	0,9	7,4
Impôt lié aux éléments recyclables ultérieurement en résultat	-0,5	1,3
ÉLÉMENTS RECYCLÉS OU RECYCLABLES ULTERIEUREMENT EN RÉSULTAT	2,1	3,8
Gains et pertes actuariels	0,2	2,8
Impôt lié aux éléments non recyclables ultérieurement en résultat	-0,1	-0,7
ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES ULTERIEUREMENT EN RÉSULTAT	0,2	2,1
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	2,2	5,8
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	-14,0	141,5
- dont Part du Groupe	-14,0	141,5
- dont Participations ne donnant pas le contrôle	0,0	0,0

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	Note	30.06.2026	31.12.2025
<i>En millions d'euros</i>			
ACTIF			
Écart d'acquisition	4	1 240,8	1 242,4
Droits exclusifs d'exploitation	5.1	551,4	573,2
Autres immobilisations incorporelles	5.1	1 642,7	1 836,6
Immobilisations corporelles	5.2	437,7	446,9
Actifs financiers non courants	7.1	125,3	132,5
Participations dans des coentreprises	8	24,9	23,9
ACTIFS NON COURANTS		4 022,8	4 255,4
Stocks		18,0	19,4
Créances clients et réseau de distribution	3.4	574,5	413,8
Autres actifs courants	3.4	124,0	322,8
Actifs d'impôts exigibles		95,0	33,4
Actifs financiers courants	7.1	151,9	130,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.4	413,9	663,8
ACTIFS COURANTS		1 377,3	1 583,5
TOTAL ACTIF		5 400,1	5 838,8
PASSIF			
Capital social	11.1	74,1	74,1
Report à nouveau et réserves facultatives (incl. résultat de l'exercice)		506,3	904,8
Réserves des autres éléments du résultat global		-1,9	-4,1
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		578,5	974,8
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		0,0	0,0
CAPITAUX PROPRES		578,5	974,8
Provisions pour retraites et engagements assimilés	3.6	34,5	39,8
Provisions non courantes	6	22,4	24,5
Passifs d'impôts différés		203,0	217,6
Passifs financiers non courants	7.2	2 039,1	2 105,1
PASSIFS NON COURANTS		2 298,9	2 387,0
Provisions courantes	6	36,2	41,8
Dettes fournisseurs et réseau de distribution	3.5	537,1	379,9
Passifs d'impôts exigibles		98,7	59,1
Fonds joueurs courants	3.5	402,8	388,2
Passifs de prélèvements publics	3.5	493,8	558,5
Gains à payer - Disponibilités joueurs	3.5	494,5	578,9
Autres passifs courants	3.5	260,6	285,3
Passifs financiers courants	7.2	199,0	185,6
PASSIFS COURANTS		2 522,7	2 477,1
TOTAL PASSIF		5 400,1	5 838,8

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30.06.2026	30.06.2025
ACTIVITES OPERATIONNELLES			
Résultat net consolidé de la période		-16,2	135,7
Variation des amortissements, dépréciation d'actifs		311,5	172,7
Variation des provisions		-0,7	3,3
Plus ou moins-value de cession		0,0	2,4
Charge d'impôt		68,9	90,1
Autres éléments non cash du P&L		-1,5	11,9
Résultat financier		33,9	36,6
Quote-part dans les résultats nets des coentreprises		0,3	-2,7
Éléments sans incidence sur la trésorerie		412,4	314,5
Utilisation des provisions - décaissements		-12,3	-9,3
Intérêts reçus		5,7	9,9
Impôts payés		-106,9	-81,4
Variation des clients et autres actifs courants		21,2	381,0
Variation des stocks		1,4	-0,3
Variation des fournisseurs et autres passifs courants		34,1	-6,2
Variation des autres éléments de besoin en fonds de roulement		-15,7	5,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		41,0	379,6
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		323,6	749,0
ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	-88,9	-185,6
Acquisitions de titres		0,0	-37,8
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,4	2,3
Cessions de titres		0,0	-0,7
Variation des actifs financiers courants et non courants		-1,7	41,0
Variation des prêts et avances consentis		-16,3	-246,0
Dividendes reçus des coentreprises et des participations		1,9	0,1
Autres		-0,2	0,1
FLUX DE TRESORERIE NETS UTILISES DANS LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		-104,7	-426,7
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Remboursement part courante dette financière long terme	7.2	-53,5	-53,8
Remboursement dette de location	7.2	-11,0	-12,0
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires de la société mère	11.3	-388,1	-378,7
Intérêts payés		-9,6	-13,7
Autres		2,9	-77,6
Flux de trésorerie nets utilisés dans les activités de financement		-460,1	-535,8
Incidence de la variation des taux de change		1,1	7,3
Augmentation / (Diminution) nette de la trésorerie nette		-240,1	-206,3
Concours bancaires courants au 1er janvier		-25,7	-1,5
Concours bancaires courants au 30 juin		-15,9	-24,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	7.4	663,8	683,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin	7.4	413,9	500,6

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital social	Report à nouveau (yc résultat de l'exercice)	Couverture flux de trésorerie	Ecart de conversion (incl. couverture d'investissement net)	Gains et pertes actuariels	Réserves des autres éléments du résultat global	Total capitaux propres part du Groupe	Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2024	74,1	1 109,8	-6,0	5,9	5,5	5,5	1 189,4	0,0	1 189,5
Résultat net 30 juin 2025		135,7					135,7	0,0	135,7
Autres éléments du résultat global (OCI)			-3,7	7,4	2,1	5,8	5,8		5,8
Résultat global de la période	0,0	135,7	-3,7	7,4	2,1	5,8	141,5	0,0	141,5
Dividendes 2024 distribués		-378,7					-378,7		-378,7
Autres ⁽¹⁾	0,0	-52,0					-52,0	0,1	-51,8
CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2025	74,1	814,8	-9,7	13,3	7,6	11,2	900,2	0,2	900,4
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2025	74,1	904,8	-9,1	-4,1	9,0	-4,2	974,8	0,0	974,8
Résultat net 30 juin 2026		-16,2					-16,2	0,0	-16,2
Autres éléments du résultat global (OCI)			1,1	0,9	0,2	2,2	2,2		2,2
Résultat global de la période	0,0	-16,2	1,1	0,9	0,2	2,2	-14,0	0,0	-14,0
Dividendes 2025 distribués		-388,1					-388,1		-388,1
Autres ⁽²⁾	0,0	5,8					5,8	0,0	5,8
CAPITAUX PROPRES AU 30.06.2026	74,1	506,3	-8,0	-3,2	9,2	-2,0	578,5	0,0	578,5

⁽¹⁾ Les autres variations concernent essentiellement les actions auto détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, les achats liés aux plans de performance LTI, ainsi que la mise en place de l'actionnariat salarié, en diminution des capitaux propres.

⁽²⁾ Les autres variations concernent essentiellement la variation des actions auto détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et les achats liés aux plans de performance LTI.

1 Présentation générale du Groupe

1.1 Informations générales

La Française des Jeux est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes sur les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce, sous réserve des dispositions du cadre juridique tel que décrit dans la note 1.2. Son siège social est situé au 3/7, Quai du Point du Jour 92100 Boulogne-Billancourt. Elle est admise aux négociations sur le marché Euronext Paris depuis le 21 novembre 2019.

Son actionnariat au 30 juin 2026 se répartit entre l'État français (21,1 %), des associations d'anciens combattants³ (15,8 %), les fonds actionnariat salariés (4,4 %), et des détentions de moins de 3 % comprenant des investisseurs institutionnels français et internationaux et des actionnaires individuels.

L'État exerce un contrôle étroit sur la société, se traduisant notamment par l'agrément par les ministres chargés du Budget et de l'Économie de la nomination du président, du directeur général et des directeurs généraux délégués, et de tout franchissement de seuil de 10 % ou d'un multiple de 10 % du capital.

Au 30 juin 2026, FDJ UNITED exerce son activité d'opérateur et de distributeur de jeux d'argent principalement en France, dans les départements métropolitains et d'Outre-Mer, dans quatre collectivités d'Outre-Mer et à Monaco. Il est présent à l'international, principalement au travers de ses participations dans les sociétés suivantes :

- Kindred Group Ltd. Acquis en 2024, cette entité détient les participations du Groupe sur plusieurs marchés européens clés du secteur des paris et jeux en ligne (paris sportifs, paris hippiques, poker et casino en ligne sous des marques telles que Unibet et 32Red), notamment aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suède, en Belgique et en Roumanie ;
- Premier Lotteries Ireland (PLI), opérateur détenteur des droits exclusifs pour opérer la Loterie nationale irlandaise en point de vente et en ligne.

Les états financiers consolidés résumés reflètent la situation financière et le résultat de La Française des Jeux et de ses filiales (« le Groupe » ou « FDJ UNITED »), ainsi que les participations de La Française des Jeux dans les co-entreprises. Ils sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la société mère.

1.2 Contexte réglementaire de FDJ UNITED

Le Groupe exploite ses activités dans le secteur des jeux d'argent et de hasard, un secteur fortement régulé et contrôlé, qui relève d'un principe général de prohibition, assorti de dérogations encadrées en France.

La loi Pacte du 23 mai 2019 a conforté pour une durée de 25 ans les droits exclusifs de La Française des Jeux sur les activités de jeux de loterie (jeux de tirage et jeux instantanés) en point de vente et en ligne et sur les paris sportifs en point de vente. Elle définit également, pour l'ensemble des jeux de loterie et les paris sportifs, l'assiette, les taux et la territorialité des prélèvements publics, et encadre les taux de retour aux joueurs (gamme de jeux de loterie et plafonds pour les paris sportifs en réseau de distribution ou en ligne).

Ces textes, ainsi que les dispositions réglementaires prises pour leur application, mettent en place un contrôle étroit de l'État sur l'exploitation de ces droits exclusifs, se traduisant par des prérogatives

³ Union des blessés de la face et de la tête (UBFT) et Fédération nationale André Maginot (FNAM).

spécifiques (agrément ministériel des mandataires sociaux préalablement à leur nomination, approbation ministérielle de tout projet de modification des statuts de la société, présence d'un commissaire du Gouvernement avec droit de veto sur les décisions du CA...).

Les activités de paris sportifs en ligne, de jeux de cercle en ligne, et de paris hippiques en ligne, sont notamment régies par les dispositions de la loi n° 2010-476 du 12 mai 2010 et exploitées dans le cadre d'un agrément accordé pour 5 ans.

Depuis le 1er juillet 2025, la société FDJ Online Betting and Gaming France exploite ces trois activités, dont chaque agrément a été obtenu en janvier 2025. Les activités de paris sportifs et de jeux de cercle en ligne sont depuis le 23 mars 2026 exclusivement exploitées sous la marque Unibet, l'activité de paris hippiques étant exploitée sous la marque ZEturf.

Depuis l'acquisition de PLI en 2023 et Kindred en 2024, FDJ UNITED opère désormais dans d'autres juridictions européennes, et est soumis aux réglementations propres de ces pays. Les principales juridictions sont listées ci-dessous.

- **Irlande** : Régulé par le National Lottery Act de 2013 et la Gambling Regulation Act de 2024, le marché irlandais est marqué par un monopole d'État pour les jeux de loterie et un régime de licences pour les paris sportifs et hippiques. Dans ce cadre, Premier Lotteries Ireland (PLI) détient les droits exclusifs d'exploitation de The Irish National Lottery pour une période de vingt ans débutant en 2014, soit jusqu'en 2034, conformément aux termes de la licence exclusive délivrée par le régulateur. En 2024, de nouvelles règles ont été introduites, notamment un fonds pour réduire le jeu excessif et un registre d'exclusion des joueurs.

- **Pays-Bas** : Avec la loi Kansspelen op afstand (KOA), le marché des jeux en ligne a été libéralisé en 2021. En 2024, des limites strictes sur les dépôts des joueurs, dont les modalités de mise en œuvre, ont été précisées en 2025, et en 2025 des augmentations de taxes ont été mises en place pour mieux protéger les consommateurs et encadrer les opérateurs.

- **Suède** : Dominé par des monopoles pour les jeux de loterie et paris hippiques, le marché suédois est ouvert à la concurrence en ligne sous licences locales. De nouvelles réglementations en 2024 ont renforcé les exigences sur le jeu responsable et les publicités.

- **Royaume-Uni** : Le marché britannique se répartit entre les jeux de loterie, sous le monopole de la National Lottery (Allwyn), et les paris, casinos et machines à sous, ouverts à la concurrence. Il est régulé par le Gambling Act de 2005, amendée en 2014, le National Lottery Act de 2006 et le livre blanc *High Stakes : Gambling Reform for the Digital Age* publié en 2023, qui, bien que non juridiquement contraignant, a permis d'introduire de nouvelles réformes dans le pays. En 2025, le gouvernement britannique a annoncé une augmentation des taxes sur les jeux de casino en ligne et les paris sportifs applicables progressivement en 2026 et 2027.

- **Belgique** : Le marché belge est régulé par plusieurs lois clés, notamment celles de 1999, 2002, et un arrêté royal de 2023. Les jeux de loterie sont sous monopole d'État, tandis que les paris sportifs, hippiques, casinos et machines à sous opèrent sous un régime de licences locales en concurrence. En 2024, des modifications importantes ont été apportées pour renforcer le contrôle et la supervision du secteur des jeux de hasard et limiter les licences cumulatives.

- **Roumanie** : L'offre des jeux d'argent est assez diverse en Roumanie. Le plus grand segment de jeu est celui des VLTs et machines à sous suivi du eCasino. Les jeux de loterie sont sous le monopole de la Loteria Romana (monopole dont la durée est indéfinie). La Roumanie a réglementé les jeux d'argent et de hasard en 2010 par l'Ordonnance d'Urgence No. 77/2009 (dite Gambling Act). Une seconde législation a été adoptée pour réguler le jeu en ligne en 2016 : le cadre initial, considéré comme trop restrictif par la Commission Européenne, n'avait attiré aucun opérateur. L'autorité de régulation est le Oficiul Național pentru Jocuri de Noroc (ONJN).

1.3 Évolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu d'évolution significative dans le périmètre de consolidation. La liste des entités consolidées est présentée dans le rapport financier du Groupe établi pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2 Référentiel et principes comptables

2.1 Base de préparation et de présentation des états financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2026 (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») de La Française des Jeux et de ses filiales (« le Groupe » ou « FDJ UNITED ») ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

En conséquence, ils ne comportent pas toute l'information et les notes annexes requises par les IFRS pour l'établissement des comptes consolidés annuels mais seulement les événements significatifs de la période. Ces comptes doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 février 2026, selon le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont disponibles sur le site Internet fdjuned.com (rubrique Investisseurs/Publications et résultats).

Les états financiers résumés sont établis au 30 juin 2026 suivant des principes et méthodes comptables identiques à ceux appliqués et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, à l'exception des éléments suivants :

- Avantages du personnel : la charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est déterminée à partir d'une extrapolation de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2025, avec une mise à jour du taux d'actualisation et des sorties au 30 juin 2026 ;
- Impôt sur le résultat : la charge d'impôt de la période intermédiaire est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période, le taux effectif moyen estimé pour l'exercice.

La préparation des états financiers intermédiaires nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs et les produits et charges à la date de clôture.

L'évolution de l'environnement économique et financier a conduit le Groupe à renforcer les procédures de suivi des risques. Ces environnements ont été pris en considération par le Groupe dans les estimations comme les business plans et les taux d'actualisation utilisés pour les tests de perte de valeur ou les calculs de provisions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations à chaque clôture sur la base des informations régulièrement mises à jour. Les résultats futurs des opérations concernées peuvent différer de ces estimations.

Les estimations significatives et les principales hypothèses et données clés portent principalement sur les éléments suivants :

- le taux d'actualisation et les hypothèses de départ pour les avantages au personnel (note 3.6) ;
- l'appréciation de l'existence d'éventuels indices de perte de valeur se traduisant par la mise en œuvre de test de valeur des actifs (note 4) ;
- la juste valeur des actifs non cotés sur des marchés actifs pour les actifs financiers (note 7.1) ;
- les hypothèses de valorisation retenues pour l'évaluation des actions de performance (EBITDA courant, bénéfice par action, probabilité d'atteinte des objectifs, taux sans risque, cours de l'action) (note 3.6).

Outre l'utilisation d'estimations, le Groupe fait usage de jugements pour définir le traitement comptable le plus adapté pour certaines activités et transactions, notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées :

- l'appréciation des risques juridiques et leur quantification pour les provisions pour risques et les provisions pour litiges (note 6) ;
- l'appréciation du risque de non-recouvrement des impayés pour l'évaluation de la valeur recouvrable des créances sur le réseau de distribution (note 3.4) ;
- l'identification ou non de contrats de location dans certains accords (note 7.2).

2.2 Information sectorielle (IFRS 8)

Depuis le 1^{er} semestre 2025, et afin d'intégrer pleinement les activités en ligne issues de Kindred, le Groupe se structure autour de quatre business units (BU) distinguant droits exclusifs et activités concurrentielles, dans une configuration européenne élargie (plus d'une quinzaine de pays). Ces BU correspondent aux segments opérationnels tels que reportés en interne.

- **Loterie et paris sportifs en réseau France** : activités exercées sous droits exclusifs en France, incluant les jeux de tirage et instantanés, en réseau physique et en ligne, et les paris sportifs en réseau physique.
- **Paris et jeux en ligne** : activités BTOC de jeux en ligne ouverts à la concurrence (paris sportifs, poker, paris hippiques, casino) opérées notamment via ZEturf, Unibet et 32Red, et activités BTOB opérées par Relax Gaming.
- **Loterie Internationale** : activités de loterie à l'international, incluant la loterie en Irlande (PLI).
- **Paiement et Services** : services d'encaissement, de paiement et de gestion commerciale via FDJ Services (Nirio), Aleda et L'Addition.

Le Groupe présente également un segment « Holding », regroupant essentiellement les coûts des fonctions centrales corporate.

Chacun des segments a ses propres revenus et coûts directs. Ils supportent également des coûts indirects liés à des natures de charges non directement imputables par segment (principalement les coûts des bâtiments et des services numériques). Ces coûts représentent moins de 20 % du total des coûts de ces segments, et sont répartis sur la base de clés établies à partir d'inducteurs opérationnels permettant d'attribuer la consommation de ressources par activité.

Le principal décideur opérationnel, la Présidente directrice générale et le Directeur général délégué suivent, pour chacun de ces segments, l'EBITDA courant qui constitue un des principaux indicateurs cash de performance opérationnelle du Groupe. Il se calcule par différence entre le chiffre d'affaires des segments et les coûts des ventes, les coûts marketing, les prestations informatiques, les frais de personnel et les coûts administratifs et généraux (hors amortissements) qui leur sont attribués.

2.3 Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2026

- *Amendement IFRS 7 et IFRS 9 - Classement et évaluation des instruments financiers.*

Le Groupe n'a pas comptabilisé d'impact significatif au titre de cet amendement.

2.4 Textes non encore adoptés par l'Union européenne

- *IFRS 19 : Informations à fournir par les filiales sans obligation d'information publique.*
- *Amendements IAS 21 : Conversion vers une monnaie de présentation hyperinflationniste*
- *IFRS 20 : Actifs et passifs règlementés*

Le Groupe suit de près l'évolution du processus d'adoption de cette norme par l'Union européenne et évaluera son impact sur les états financiers lorsqu'elle sera adoptée.

2.5 Textes adoptés par l'Union européenne et non appliqués par anticipation par le Groupe

- *IFRS 18 : Etats financiers : présentation et informations à fournir*

La norme IFRS18 a été adoptée par la Commission Européenne le 13 février 2026 au sein du règlement (UE) 2026/338. Son application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L'impact de cette norme sur les états financiers est en cours d'étude.

3 Données opérationnelles

3.1 Produit net des jeux (PNJ) et chiffre d'affaires

Le PNJ constitue la rémunération du Groupe sur ses activités des jeux. Il atteint 1 701 millions d'euros au 1^{er} semestre 2026 en baisse de 73 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025 (-4,1 %). Cette diminution est liée à une baisse des revenus liée à celle des jeux de tirage, des paris sportifs en point de vente et des jeux en ligne.

Le produit des autres activités qui comprend l'activité Paiement et Services ainsi que les autres activités à l'international, s'élève à 81 millions d'euros au 1^{er} semestre 2026 en baisse de 11 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2025 (-12,4 %).

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit ainsi à 1 782 millions d'euros au 30 juin 2026, en diminution de 85 millions d'euros par rapport au 30 juin 2025 (- 4,5 %).

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025
Loterie et paris sportifs en réseau France	1 236,0	1 285,3
Paris et jeux en ligne	401,3	430,5
Loterie Internationale	64,2	58,9
TOTAL PRODUIT NET DES JEUX (PNJ)	1 701,5	1 774,7
Produit des autres activités	80,6	92,0
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 782,1	1 866,7

3.2 Résultat opérationnel

Résultat opérationnel courant

Les **coûts des ventes** ressortent à 760 millions d'euros, en baisse de 3,8 %. Cette évolution s'explique par le niveau d'activité, qui induit une baisse de rémunération des détaillants sur la BU Loterie et paris sportifs en réseau France et des commissions bancaires sur la BU Paris et jeux en ligne, ainsi que par le bénéfice de la réorganisation commerciale, avec l'internalisation des intermédiaires de vente en France.

Les **coûts marketing** de 166 millions d'euros comprennent les coûts de publicité et de conception des offres, ainsi que 8 millions d'euros de taxe additionnelle sur la publicité en France instaurée depuis le 1^{er} juillet 2025. Retraités de cette dernière, les coûts marketing reculent de 1,4 %.

Les **prestations informatiques** atteignent 91 millions d'euros (+2,6 %). Elles couvrent les coûts liés à la sous-traitance des développements et de l'exploitation informatique des jeux et services.

Les **charges de personnel** ressortent à 288 millions d'euros. En 2025, elles comprenaient les coûts relatifs à l'offre réservée aux salariés ; hormis ces derniers elles sont stables.

Les **coûts administratifs et généraux** regroupent principalement les honoraires de conseil, les fonctions centrales, ainsi que les coûts immobiliers. Ils ont été réduits de 13,2 %.

L'**EBITDA courant** s'établit à 404 millions d'euros, en baisse de 8,4 % par rapport aux 441 millions d'euros du 1^{er} semestre 2025.

Les **dotations nettes aux amortissements** sur les actifs corporels et incorporels s'établissent à 175 millions d'euros (+2,1 %).

Le **résultat opérationnel courant** (ROC) du Groupe s'établit ainsi à 229 millions d'euros, en baisse de 15,1 %.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les **autres produits et charges opérationnels non courants** s'établissent à -142 millions d'euros contre -10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2025. Leur progression s'explique principalement par 135 millions d'euros de dépréciations d'actifs incorporels de la BU Paris et jeux en ligne.

3.3 Information - secteurs opérationnels

	30.06.2026					
	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Paiement et Services	Holding	Total Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
<i>Produit Brut des Jeux (PBJ)</i>	3 429	702	183	0	0	4 314
<i>Produit Net des Jeux (PNJ)</i>	1 236	401	64	0	0	1 701
<i>Autres produits</i>	4	30	17	30	0	81
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 240	431	81	30	0	1 782
Coûts des ventes	-587	-126	-29	-18	0	-760
Coûts marketing	-61	-98	-3	-1	-3	-166
Prestations informatiques	-42	-30	-8	-2	-9	-91
Frais de personnel	-109	-91	-17	-10	-61	-288
Coûts administratifs et généraux	-19	-19	-7	-2	-27	-74
EBITDA COURANT	423	67	17	-3	-100	404
Dotations nettes aux amortissements						-175
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						229

	30.06.2025					
	Loterie et paris sportifs en réseau France	Paris et jeux en ligne	Loterie Internationale	Païement et Services	Holding	Total Groupe
<i>en millions d'euros</i>						
Produit Brut des Jeux (PBJ)	3 498	701	168	0	0	4 370
Produit Net des Jeux (PNJ)	1 285	431	59	0	0	1 775
Autres produits	5	35	21	31	0	92
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 290	466	80	31	0	1 867
Coûts des ventes	-607	-135	-29	-19	0	-790
Coûts marketing	-55	-94	-3	-1	-7	-160
Prestations informatiques	-39	-30	-10	-2	-8	-88
Frais de personnel	-107	-91	-17	-9	-77	-302
Coûts administratifs et généraux	-19	-21	-5	-1	-38	-85
EBITDA COURANT	464	95	15	-2	-130	441
Dotations nettes aux amortissements						-171
RÉSULTAT OPERATIONNEL COURANT						270

3.4 Créances courantes

Créances clients et réseau de distribution

	30.06.2026	31.12.2025
<i>En millions d'euros</i>		
Créances clients (valeur brute)	111,7	171,7
Créances envers le réseau de distribution (valeur brute)	472,9	250,8
Dépréciation	-10,2	-8,6
TOTAL CREANCES CLIENTS ET RESEAU DE DISTRIBUTION	574,5	413,8

Les créances clients sont liées à l'activité du Groupe avec des loteries étrangères pour la réalisation de prestations informatiques.

En France et en Irlande, le réseau de distribution est prélevé sur un rythme hebdomadaire du montant des mises qu'il collecte auprès des joueurs, net des lots payés à ceux-ci et des commissions revenant aux détaillants. Les mises sont inscrites à l'actif, tandis que les lots et commissions figurent au passif. Leur niveau en date de clôture est notamment déterminé par le jour de la semaine qui correspond au dernier jour de la période.

Leur diminution par rapport au 31 décembre 2025 s'explique par un niveau d'activité en fin de semestre traditionnellement moins élevé qu'en fin d'année, conjugué à un effet calendrier⁴.

⁴ Compte tenu du paiement hebdomadaire, l'effet calendrier sur les créances auprès des points de vente fluctue entre 3 et 9 jours de mises en point de vente en fonction du jour de la semaine correspondant à la date d'arrêt.

Autres actifs courants

	30.06.2026	31.12.2025
<i>En millions d'euros</i>		
Charges constatées d'avance	42,4	31,7
Autres créances courantes	81,6	291,0
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	124,0	322,8

Au 31 décembre 2025, les autres créances courantes incluait un acompte sur les prélèvements publics de 214 millions d'euros. Les prélèvements publics font l'objet d'un règlement mensuel des sommes dues au titre des mises du mois précédent, à l'exception du mois de décembre au cours duquel, en sus des sommes dues au titre de novembre, un acompte est versé.

3.5 Dettes courantes**Dettes fournisseurs et réseau de distribution**

	30.06.2026	31.12.2025
<i>En millions d'euros</i>		
Fournisseurs	255,0	245,0
Dettes envers le réseau de distribution	282,0	134,8
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET RESEAU DE DISTRIBUTION	537,1	379,9

Les dettes sur le réseau de distribution correspondent aux lots payés aux joueurs par les détaillants et aux commissions du réseau en fin de période ; elles font l'objet d'un paiement hebdomadaire. Leur niveau en fin de période est notamment déterminé par le jour de la semaine qui correspond au 30 juin. Un niveau des mises traditionnellement moins élevé en fin de semestre qu'en fin d'année conjugué à un effet calendrier explique leur évolution sur le semestre.

Fonds joueurs

Les fonds joueurs comprennent principalement les fonds destinés à l'animation des jeux et s'établissent à 403 millions d'euros au 30 juin 2026 (388 millions d'euros au 31 décembre 2025). Leur évolution est portée par le cycle de vie des jeux de tirage.

Passifs de prélèvements publics

	30.06.2026	31.12.2025
<i>En millions d'euros</i>		
Passif – Prélèvements publics - La Française des Jeux	216,3	356,4
Passif – Prélèvements publics - Autres	155,6	63,3
SOUS-TOTAL	371,9	419,8
Lots non réclamés - France	121,9	138,7
PASSIFS DE PRELEVEMENTS PUBLICS	493,8	558,5

Les prélèvements publics font l'objet d'un règlement mensuel des sommes dues au titre des mises du mois précédent, à l'exception du mois de décembre au cours duquel, en sus des sommes dues au titre de novembre, un acompte est versé. Par ailleurs, les lots non réclamés sont réglés sur le 1^{er} semestre de l'exercice suivant. Un niveau d'activité sur le mois de juin traditionnellement moins élevé que celui

de décembre, ainsi que le paiement des lots non réclamés de l'exercice 2025 explique leur évolution sur le semestre.

Gains à payer – disponibilités joueurs

Les gains à payer – disponibilités joueurs s'établissent à 495 millions d'euros (579 millions d'euros au 31 décembre 2025) et comprennent principalement :

- les gains à payer qui sont des gains non forclos restant à payer aux joueurs pour 335 millions d'euros (368 millions d'euros au 31 décembre 2025) ;
- les sommes disponibles sur les portemonnaies des joueurs pour 158 millions d'euros (150 millions d'euros au 31 décembre 2025) ;

Autres passifs courants

En millions d'euros	30.06.2026	31.12.2025
Produits constatés d'avance	59,5	48,4
Autres dettes	201,1	236,9
AUTRES PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS	260,6	285,3

Les produits constatés d'avance sur les jeux correspondent à des mises jouées sur le 1^{er} semestre se rapportant à des tirages ou événements se déroulant sur le 2nd semestre. Ils sont transformés en mises dans un délai maximum de cinq semaines.

Les autres dettes comprennent essentiellement les dettes fiscales et sociales.

3.6 Charges et avantages du personnel

Effectifs du Groupe

Les effectifs moyens pondérés (EMP) du Groupe incluant toutes les natures de contrat, dont l'intérim, sont les suivants :

	30.06.2026	30.06.2025
TOTAL EFFECTIFS MOYENS PONDERES	5 768	5 638

Les effectifs de fin de période du Groupe incluant toutes les natures de contrat, dont l'intérim, sont les suivants :

	30.06.2026	30.06.2025
TOTAL EFFECTIFS FIN DE PERIODE	5 785	5 795

Les effectifs de fin de période sont stables entre le 30 juin 2025 et le 30 juin 2026.

Charges de personnel

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2026	30.06.2025
Rémunération et charges sociales	279,7	274,2
Participation et intéressement	21,5	22,5
Avantages à long terme	0,1	2,9
Capitalisation des frais de personnel	-40,1	-35,5
Autres	26,6	38,2
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	287,8	302,2

Le recul des charges de personnel est notamment lié à l'opération d'actionnariat réservée aux salariés et mise en place en 2025, ainsi qu'à une hausse des frais de personnel capitalisés.

Passifs liés au personnel

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2026	31.12.2025
Indemnités de fin de carrière	5,4	6,5
Médailles du travail	9,2	8,6
Frais de santé	5,9	5,5
Congé Fin de Carrière	13,9	19,1
PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES	34,5	39,8

Le taux d'actualisation retenu pour le 30 juin 2026 s'élève à 4,0% (comme au 31 décembre 2025). Les résultats des tests de sensibilité montrent que la variation à la hausse ou à la baisse de 100 points de base du taux d'actualisation aurait une incidence respective de -11 % ou de +13 % sur la provision actuelle au titre des indemnités de fin de carrière.

En avril 2022, un accord de congé de fin de carrière (CFC) a été signé, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2022, permettant aux salariés qui le souhaitent, d'anticiper leur départ en retraite, conduisant à la comptabilisation d'un passif de 13,9 millions d'euros au 30 juin 2026 (19,1 millions d'euros au 31 décembre 2025). L'accord s'adresse aux salariés de La Française des Jeux et des filiales françaises du Groupe, âgés de 57 ans minimum, ayant une ancienneté de plus de 5 ans dans le Groupe et en droit de liquider leur retraite à l'issue du plan. Il offre la possibilité de percevoir une rémunération comprise entre 60 et 90 % du salaire pendant une durée maximale de 3 ans. L'hypothèse de taux d'adhésion retenue pour les congés de fin de carrière est de 25 %.

Paiement fondé en actions

Trois plans d'actions de performance sont en vigueur, dont un nouveau plan mis en place en 2026. Les actions afférentes ont été accordées à la Présidente directrice générale, au directeur général délégué et à certains salariés du Groupe. Les droits à attribution d'actions de performance ont été évalués à leur juste valeur à la date d'attribution, donnant droit au nombre d'actions indiqué ci-dessous, sur une base d'atteinte des conditions de performance à hauteur de 100 %.

Les droits accordés ne sont définitivement acquis qu'à l'issue d'une période de trois ans sous la condition de présence.

L'attribution des actions est par ailleurs soumise à des conditions de performance (EBITDA courant, bénéfice par action, rendement total pour les actionnaires – Total Shareholder Return (TSR), taux de croissance du chiffre d'affaires et un ensemble de conditions RSE (Réduction de la part de PBJ des

joueurs “rouge”, réduction des émissions carbone du scope 3, trajectoire de réduction de l'écart de rémunération femmes/hommes). Si les objectifs ne sont pas atteints, le nombre d'actions livrées et la charge seront réduits. En cas de surperformance, le nombre d'actions livrées sera majoré dans une limite de 145 % des droits accordés.

Les conditions de performance sont évaluées sur 3 exercices à compter de l'exercice au cours duquel les actions sont attribuées. La livraison des actions intervient au cours de l'année suivant cette période de 3 exercices ; soit en 2027 pour l'attribution d'actions intervenue en 2024, en 2028 pour l'attribution d'actions intervenues en 2025 et en 2029 pour l'attribution d'actions intervenue en 2026.

Plan	2024-2027	2025-2028	2026-2029
Date d'attribution	25.04.2024	22.05.2025	23.04.2026
Nombre d'actions	222 236	418 909	408 412
Cours de l'action	34,5	32,7	24,4
Juste valeur	26,9	21,4	14,98
Dividendes attendus sur la période d'acquisition	15,6 %	23,9 %	31,6 %
Volatilité de l'action	22,2 %	21,7 %	23,4 %
Poids des conditions de performance non marché (base 100 %)	85,0 %	85,0 %	85,0 %
Poids des conditions de performance liées au TSR (base 100 %)	15,0 %	15,0 %	15,0 %
Méthode de valorisation	Monte Carlo	Monte Carlo	Monte Carlo

La charge est estimée à 36 millions d'euros (charges patronales comprises) sur la durée des plans en vigueur, dont 4,4 millions d'euros sur la période, incluant 3,9 millions d'euros de charges liées aux plans en vigueur et 0,5 millions d'euros de charges relatives au plan 2023-2026, débouclé en avril 2026. Sur la période, aucune action n'a été acquise.

4 Écarts d'acquisition (goodwill)

Au 30 juin 2026, les écarts d'acquisition s'établissent à 1 240,8 millions d'euros contre 1 242,4 millions d'euros au 31 décembre 2025.

L'actualisation des données opérationnelles et financières relatives à ces regroupements n'a pas mis en évidence d'élément remettant en cause les conclusions établies au 31 décembre 2025.

	31.12.2025	Acquisitions Dotations	Sortie	Change	30.06.2026
<i>En millions d'euros</i>					
Écart d'acquisition (brut)	1 249,0	0,0	0,0	0,0	1 249,0
Pertes de valeur s/ écart d'acquisition	-6,7	-1,5	0,0	0,0	-8,2
ÉCART D'ACQUISITION (NET)	1 242,4	-1,5	0,0	0,0	1 240,8

Test de perte de valeur

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an à la clôture de l'exercice, ou plus fréquemment lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. L'objectif de ce test est de s'assurer que sa valeur nette comptable n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable.

Le Groupe poursuit l'optimisation de l'allocation de ses ressources. Dans ce cadre, il a engagé une revue des marchés de la BU Paris et jeux en ligne.

Au 30 juin 2026, un indice de perte de valeur a été identifié sur l'UGT « Paris et jeux en ligne », déclenchant un test de valeur. Les résultats du test n'ont pas mis en évidence de perte de valeur sur l'écart d'acquisition. Les hypothèses clés des tests de valeur sont les suivantes :

Secteur opérationnel		Paris et jeux en ligne
Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) / Agrégation d'UGT		Paris et jeux en ligne
Actif concerné		Goodwill
Valeur nette comptable (en millions d'euros)		1 124
Taux d'actualisation (%)		10,00 %
Taux de croissance à l'infini (%)		2,25 %
Analyses de sensibilité (en millions d'euros)	+0,5 % du taux d'actualisation	Impact sur la valeur recouvrable -156,0
		Valeur recouvrable vs VNC -124,2
	+0,5 % du taux d'actualisation et -0,25 % du taux de croissance à l'infini	Impact sur la valeur recouvrable -212,0
		Valeur recouvrable vs VNC -180,3
	-0,5 % du CAGR annuel de CA	Impact sur la valeur recouvrable -186,7
		Valeur recouvrable vs VNC -154,9

Les tests de sensibilité réalisés montrent que, dans certaines hypothèses raisonnablement possibles d'évolution des paramètres clés, la valeur recouvrable pourrait devenir inférieure à la valeur comptable sur le regroupement d'UGT « Paris et jeux en ligne », conduisant à la constatation d'une dépréciation.

5 Immobilisations corporelles et incorporelles

5.1 Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	30.06.2026				31.12.2025			
	Brut	Amortiss. Provisions	Déprécia- tion	Net	Brut	Amortiss. Provisions	Déprécia- tion	Net
Droits exclusifs d'exploitation	752,9	-201,5		551,4	752,9	-179,7		573,2
Coûts de développement	745,2	-397,2	-54,2	293,8	707,2	-337,3		369,9
Logiciels SI	87,1	-57,6		29,5	78,9	-52,9		26,0
Marques	986,9	-93,1	-66,0	827,9	987,5	-68,6	-54,0	864,9
Bases clients	693,2	-104,9	-181,1	407,2	694,3	-80,3	-111,8	502,2
Immobilisations incorporelles en cours et autres immobilisations incorporelles	130,6	-46,2	0,0	84,4	118,7	-45,1		73,6
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 396,0	-900,6	-301,3	2 194,1	3 339,5	-763,9	-165,8	2 409,8

Les droits exclusifs d'exploitation correspondent :

- à la sécurisation des droits exclusifs d'exploitation portant sur les activités de loterie commercialisées en réseau physique de distribution et en ligne, ainsi que sur les jeux de paris sportifs commercialisés en réseau physique de distribution confiés à la Française des Jeux pour une durée de 25 ans. Cet actif, d'un montant de 380 millions d'euros, est amorti sur cette durée à compter du 23 mai 2019, date de promulgation de la loi Pacte n° 2019-486. En 2024, un complément de soult de 97 millions d'euros a été constaté pour ajuster le montant initial lié à la sécurisation de ces droits exclusifs, conformément aux dispositions légales et contractuelles. Ce complément a été comptabilisé en tant qu'augmentation du coût des actifs incorporels correspondants. Cet actif est amorti sur 25 ans à compter du 23 mai 2019, et a fait l'objet d'un rattrapage d'amortissement sur 2024 de 18 millions d'euros ;
- à la valorisation de la licence d'exploitation des droits exclusifs détenus par PLI pour opérer la loterie nationale irlandaise jusqu'en 2034.

Les principaux investissements de la période sont liés aux développements des systèmes d'information de production et de back office, ainsi qu'aux terminaux de prises de jeu.

Certaines des juridictions sur lesquelles le Groupe opère ont fait l'objet de nouvelles mesures réglementaires et/ou fiscales, applicables dès 2025 (nouvelles règles de limites de jeu sur le UK et les Pays-Bas, augmentation de la fiscalité des jeux aux Pays-Bas et en Roumanie), ou à partir de 2026 (seconde vague d'augmentation de la fiscalité des jeux aux Pays-Bas, hausse progressive de la fiscalité des jeux au UK). Ces modifications d'environnement de marché ont conduit le Groupe à revoir sur le premier semestre 2026 ses projections financières. Le Groupe poursuit l'optimisation de l'allocation de ses ressources. Dans ce cadre, il a engagé une revue des marchés de la BU Paris et jeux en ligne. Ces éléments constituant un indice de perte de valeur, le Groupe a ainsi testé au 30 juin 2026 la valeur des actifs incorporels associés, conformément aux recommandations de la norme IAS 36. Le résultat des tests de valeur menés a entraîné la constatation d'une dépréciation de bases clients, de marques, et de coûts de développement, à hauteur de 135 millions d'euros au 30 juin 2026. Une dépréciation similaire de 166 millions d'euros avait été constatée à fin décembre 2025.

5.2 Immobilisations corporelles

En millions d'euros	30.06.2026			31.12.2025		
	Brut	Amortiss. Provisions	Net	Brut	Amortiss. Provisions	Net
Terrains	96,8	0,0	96,8	96,6	0,0	96,6
Installations et agencements bâtiments	253,0	-107,5	145,5	253,5	-101,5	152,0
Droits d'utilisation IFRS 16 (Contrats de location immobilière)	120,3	-42,8	77,5	119,7	-34,4	85,2
Mobilier, installations tech, & matériel point de vente	217,9	-182,2	35,7	215,3	-176,0	39,3
Matériels SI et Matériel services de proximité	121,1	-81,4	39,7	112,4	-75,7	36,8
Autres immobilisations corporelles	27,4	-20,6	6,8	26,9	-19,4	7,6
Immobilisations corporelles en cours	33,4	0,0	33,4	26,9	0,0	26,9
Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	2,4	0,0	2,4	2,5	0,0	2,5
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872,1	-434,4	437,7	853,8	-406,9	446,9

Les investissements en immobilisations corporelles portent principalement sur les matériels de prise de jeux et les mobiliers en point de vente, ainsi que sur du matériel informatique.

6 Provisions

En millions d'euros	31.12.2025	Dotations	Reprises		Autres mouvements	30.06.2026
			Utilisées	Non utilisées		
Total provisions non courantes	24,5	0,1	0,0	0,0	-2,2	22,4
Total provisions courantes	41,8	1,6	-8,1	-1,0	2,0	36,2
TOTAL PROVISIONS	66,3	1,6	-8,1	-1,0	-0,2	58,6

Les provisions courantes couvrent principalement des contentieux liés à l'exploitation.

7 Trésorerie et instruments financiers

7.1 Actifs et passifs financiers

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2026	31.12.2025
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	87,3	93,2
Instruments dérivés non courants	4,4	2,9
Autres actifs financiers non courants	33,6	36,4
Total Actifs financiers non courants	125,3	132,5
Actifs financiers courants au coût amorti	3,0	0,7
Actifs financiers courants en juste valeur par résultat	1,8	0,0
Instruments dérivés courants	0,5	1,3
Dépôts et cautionnements	146,6	128,3
Total Actifs financiers courants	151,9	130,3
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	277,2	262,8
Dettes financières, part à plus d'un an	1 966,4	2 020,1
Dettes de location, part à plus d'un an	70,0	80,0
Autres passifs financiers non courants	1,2	1,3
Instruments dérivés passifs non courants	1,5	3,7
Total Passifs financiers non courants	2 039,1	2 105,1
Dettes financières, part à moins d'un an	136,4	114,5
Dettes de location, part à moins d'un an	23,0	21,4
Instruments dérivés courants	0,4	0,4
Découverts bancaires	15,9	25,7
Autres passifs financiers courants	23,3	23,5
Total Passifs financiers courants	199,0	185,6
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 238,1	2 290,7

La grande majorité des placements financiers du Groupe conserve une grande liquidité à très court terme.

Les autres actifs financiers non courants incluent le dépôt de garantie Euromillions et EuroDreams (9 millions d'euros au 30 juin 2026), valorisé en juste valeur par résultat.

7.2 Variation des passifs financiers

en millions d'euros	31.12.2025	Flux cash				Flux non-cash				30.06.2026
		Rembour- sement dette financière	Variation des découverts	IFRS 16 - loyers	Total flux cash	Effet de change	Reclasse- ment courant / non courant dette financière	Autres	Total flux non cash	
Dettes financières, part à plus d'un an	2 020,1				0,0		-53,5	-0,2	-53,7	1 966,4
Dettes de location, part à plus d'un an	80,0				0,0	-0,4	-11,9	2,3	-10,0	70,0
Autres passifs financiers	1,3				0,0		0,1	-0,3	-0,1	1,2
Instruments dérivés passifs non courants	3,7				0,0			-2,2	-2,2	1,5
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	2 105,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	-65,3	-0,4	-66,0	2 039,1
Dettes financières, part à moins d'un an	114,5	-53,5			-53,5	0,0	53,5	21,9	75,4	136,4
Dettes de location, part à moins d'un an	21,4			-11,4	-11,4		11,9	1,1	13,0	23,0
Instruments dérivés courants	0,4				0,0			0,0	0,0	0,4
Découverts bancaires	25,7		-9,8		-9,8				0,0	15,9
Autres passifs financiers	23,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,2	23,3
TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS	185,6	-53,5	-9,8	-11,4	-74,7	0,0	65,3	22,8	88,1	199,0
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	2 290,7	-53,5	-9,8	-11,4	-74,7	-0,4	0,0	22,5	22,1	2 238,1

7.3 Emprunts

Au 30 juin 2026, tous les engagements au titre de l'ensemble des contrats de financement étaient respectés.

	Taux	Objet	Échéancier	Conditions particulières	Capital restant dû
Bred Banque Populaire (nominal de 120 millions d'euros)	Fixe	Financement du siège social	Début : novembre 2016 Durée : 15 ans Remboursements semestriels	Remboursement intégral par anticipation en cas de changement de contrôle, (sauf accord entre La Française des Jeux et le prêteur), étant défini comme le fait pour une personne, seule ou de concert, de détenir plus de 50 % du capital ou des droits de vote de La Française des Jeux, ou au moins 40 % des droits de vote sans qu'aucune autre personne ne détienne au moins 40 % des droits de vote.	44 millions d'euros au 30 juin 2026
				Mise en œuvre d'une promesse d'affectation hypothécaire de premier rang et sans recours sur l'immeuble hébergeant le siège social en cas de changement de contrôle ou de ratio d'endettement (dette nette ⁽¹⁾ /EBITDA courant) supérieur à 3,5 à la clôture des comptes annuels consolidés.	48 millions d'euros au 31 décembre 2025
Crédit syndiqué au nominal de 380 millions d'euros ⁽²⁾	Variable	Financement des droits exclusifs d'exploitation	Début : avril 2020 Durée : 20 ans Remboursements trimestriels	Remboursement total par anticipation en cas de perte des droits exclusifs sur les jeux de loterie en ligne et en point de vente, et sur les paris sportifs en point de vente, ou en cas de changement de contrôle (sauf accord entre l'Emprunteur et l'unanimité des Prêteurs), intervenant (i) si l'État détenait moins de 10 % du capital de La Française des Jeux, ou (ii) si un tiers détenait au moins 33,34 % du capital social ou des droits de vote de FDJ, ou (iii) si l'État n'exerçait plus de contrôle étroit sur La Française des Jeux.	261 millions d'euros au 30 juin 2026
				Engagement de respecter le ratio d'endettement (dette nette ⁽¹⁾ /EBITDA courant) qui doit être inférieur à 3,5 à la clôture des comptes annuels consolidés.	271 millions d'euros au 31 décembre 2025
Crédit syndiqué au nominal de 400 millions d'euros ⁽³⁾	Variable	Refinancement partiel du prêt relais de 2 Mds€ relatif à l'acquisition de Kindred	Début : novembre 2024 Durée : 5 ans avec possibilité d'extension d'un an à la première date d'anniversaire du tirage, puis à la deuxième date d'anniversaire du tirage. Remboursements semestriels.	Remboursement par anticipation (droit des prêteurs mais pas une obligation), en cas de (i) changement de contrôle de La Française des Jeux, accompagné d'un abaissement de la notation de La Française des Jeux du fait de ce changement de contrôle étant défini comme le fait pour une personne, seule ou de concert, de détenir plus de 50 % du capital ou des droits de vote de La Française des Jeux, ou au moins 40 % des droits de vote sans qu'aucune autre personne ne détienne au moins 40 % des droits de vote ou (ii) perte de droits exclusifs sur les jeux de loterie en ligne et en point de vente, et sur les paris sportifs en point de vente.	280 millions d'euros au 30 juin 2026
				Engagement de respecter le ratio d'endettement (dette nette ⁽¹⁾ /EBITDA courant) qui doit être inférieur à 3,5 à la clôture des comptes annuels consolidés.	320 millions d'euros au 31 décembre 2025
Emprunt obligataire au nominal de 1,5 Md€ en trois tranches de 500 millions d'euros chacune	Fixe	Refinancement partiel du prêt relais de 2 Mds€ relatif à l'acquisition de Kindred	Début : novembre 2024 Remboursements in fine – 1 ^{re} tranche - maturité de 6 ans ; – 2 ^e tranche - maturité de 9 ans ; – 3 ^e tranche - maturité de 12 ans.	Remboursement par anticipation à la main de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de La Française des Jeux, accompagné d'un abaissement de la notation de La Française des Jeux du fait de ce changement de contrôle étant défini comme le fait pour une personne, seule ou de concert, de détenir plus de 50 % du capital ou des droits de vote de la Société, ou au moins 40 % des droits de vote sans qu'aucune autre personne ne détienne au moins 40 %).	1,5 Md€ au 30 juin 2026

Taux	Objet	Échéancier	Conditions particulières	Capital restant dû
(1) La dette nette correspond au montant total du capital et des intérêts courus des emprunts et dettes financières à court, moyen et long terme (quelle qu'en soit la nature, y compris les comptes courants d'actionnaires et toutes formes de cession ou mobilisation de créances n'étant pas stipulées sans recours) diminuée des actifs courants et non courants au coût amorti, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des sommes allouées exclusivement aux gagnants des jeux Euromillions et EuroDreams. (2) Auprès d'un syndicat de banques (Bred Banque Populaire, de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, de la Caisse d'Épargne Hauts-de-France, de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France et du Crédit Lyonnais). (3) Auprès d'un syndicat de banques (Bank of America Europe DAC, BNP Paribas, Bred Banque Populaire, de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France, Caisse Régionale de Crédit Agricole de Paris et d'Île-de-France, CIC Lyonnaise de Banque, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Crédit Industriel et Commercial, HSBC Continental Europe, le Crédit Lyonnais, Natixis et Société Générale).				

7.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2026	31.12.2025
Placements, équivalents de trésorerie	222,2	441,3
Comptes bancaires et autres disponibilités	191,8	222,5
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	413,9	663,8

Les placements, équivalents de trésorerie comprennent des parts d'OPCVM (222 millions d'euros au 30 juin 2026 et 441 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Les loteries participantes des jeux Euromillions et EuroDreams⁵ ont constitué un trust, de droit anglais, afin de couvrir les risques de contrepartie et de défaut. Le trust est géré par un trustee, The Law Debenture Trust Corporation. Pour La Française des Jeux, les sommes déposées dans un fonds au titre des garanties sont gérées par le trustee et se décomposent en sommes allouées exclusivement aux gagnants des jeux Euromillions et EuroDreams, pour 172 millions d'euros au 30 juin 2026 (124 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Les comptes bancaires incluent 40 millions d'euros de comptes bancaires affectés par le Groupe à la couverture de certains portefeuilles joueurs, conformément aux lois et réglementations locales.

La variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie est détaillée en note 7.5.

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucune restriction importante qui limiterait sa capacité à avoir accès aux actifs des filiales qu'il contrôle.

7.5 Flux de trésorerie

Sur les 1^{ers} semestres 2026 et 2025, les modalités de règlement des éléments du besoin en fonds de roulement liées à l'activité sont comparables :

- rythme hebdomadaire pour les créances et dettes avec le réseau de distribution ;
- mensuel pour les prélèvements publics hors lots non réclamés ;
- annuel pour les acomptes de prélèvements publics (en décembre) et les lots non réclamés (1^{er} semestre de l'année suivante).

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de +41 millions d'euros au 1^{er} semestre 2026 contre +380 millions d'euros sur le premier semestre 2025 s'explique principalement par un gain

⁵ An Post (Irlande), Allwyn (Royaume-Uni) (Euromillions uniquement), La Française des Jeux, la Loterie nationale belge, la Loterie nationale luxembourgeoise, Österreichische Lotterien (Autriche), Santa Casa (Portugal), Swisslos (Suisse), Loterie romande (Suisse).

à payer de 250 millions d’euros au titre d’un tirage Euromillions comptabilisé dans les comptes à fin juin 2025.

Les investissements nets des dettes et avances correspondantes s’élèvent à 89 millions d’euros au 1^{er} semestre 2026, contre 185 millions d’euros au 1^{er} semestre 2025. Ils portent principalement, sur des développements des systèmes d’information de production et de back-office, ainsi que sur les terminaux de prises de jeu. En 2025, ces investissements comprenaient le paiement du complément de soulté relatif aux droits exclusifs (97 millions d’euros).

Au 30 juin 2025, les acquisitions de titres de 38 millions d’euros correspondent principalement au décaissement effectué début 2025 pour le rachat des intérêts minoritaires dans le cadre de l’offre de retrait obligatoire (« squeeze-out »).

Au 30 juin 2026, aucun titre n’a été acquis par le Groupe.

Les remboursements de dette financière au cours des premiers semestres 2026 et 2025 se sont élevés à 54 millions d’euros. Ils correspondent principalement aux tombées contractuelles des crédits syndiqués du Groupe.

Les autres flux de trésorerie liés aux activités de financement portent principalement sur les actions auto détenues dans le cadre d’un contrat de liquidité et des actions de performance.

7.6 Résultat financier

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	-35,7	-39,0
Plus-values de cession	4,9	7,6
Produits d'intérêt sur les placements	2,8	3,1
Produits financiers sur titres évalués à leur juste valeur par résultat	0,0	1,4
Gains de change	0,8	0,0
Autres produits financiers	5,9	3,7
PRODUITS FINANCIERS	14,5	15,8
Moins-values de cession	0,0	0,0
Instruments dérivés (Charges)	0,0	0,0
Charges financières sur titres évalués à leur juste valeur par résultat	-6,6	0,0
Pertes de change	-0,1	-11,5
Autres charges financières	-6,0	-1,9
CHARGES FINANCIERES	-12,6	-13,4
RÉSULTAT FINANCIER	-33,9	-36,6

Le coût de l’endettement financier correspond essentiellement à la charge d’intérêt sur les emprunts liés à la l’acquisition de Kindred, aux droits exclusifs d’exploitation et à l’acquisition du siège social.

FDJ UNITED est exposé à des risques de change, principalement sur le dollar américain. Depuis l’intégration de Kindred, le Groupe est également exposé à la livre sterling, la couronne suédoise, la couronne danoise et le dollar australien. Les évolutions de cours génèrent du résultat de change pour les actifs et passifs financiers non couverts.

7.7 Politique de gestion des risques financiers et transactionnels

Politique de gestion des risques financiers

Risque de crédit des placements et instruments dérivés

Le risque de crédit ou risque de contrepartie des placements et des instruments financiers dérivés est suivi par le contrôle interne financier. Ce risque correspond à la perte que le Groupe aurait à supporter en cas de défaillance d'une contrepartie, entraînant le non-respect de ses obligations vis-à-vis de lui.

La politique du Groupe, pour les placements et instruments dérivés, consiste à limiter les opérations pondérées par la nature des risques, à un montant maximal par contrepartie autorisée. Cette liste de contreparties autorisées est établie selon un double critère fonction de leur rating et de la durée de l'opération. Elle est revue périodiquement, a minima chaque semestre. En cas de baisse de notation d'une contrepartie en deçà du rating minimum, un arbitrage a lieu sur la conservation éventuelle des opérations existantes jusqu'à leur échéance.

Le Groupe considère que le risque de défaillance de contrepartie, susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière et son résultat, est limité, en raison de la politique de gestion des contreparties ; et plus particulièrement le niveau minimum de rating long terme retenu pour ces opérations.

Le risque de crédit sur les investissements avec contrepartie s'analyse comme suit :

Encours	Encours total en M€ au 30.06.2026	Nombre de contreparties par tranche d'encours			
		0 - 25 M€	25 - 50 M€	50 - 100 M€	100 - 150 M€
AA / Institutions Financières	82	-	-	1	-
A / Institutions Financières	-	-	-	-	-
TOTAL	82				

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme l'incapacité pour le Groupe à faire face aux échéances de ses obligations financières à un coût raisonnable. Il inclut notamment les risques de contrepartie sur certains jeux, dont les montants peuvent potentiellement être élevés, et qui doivent pouvoir être couverts par une trésorerie mobilisable dans un court délai. Ces derniers font l'objet d'une couverture par ailleurs (voir note 10.6.1 « Couverture du risque de contrepartie sur les jeux »).

L'exposition de FDJ UNITED au risque de liquidité est limitée dans la mesure où la politique de gestion de trésorerie du Groupe prévoit que plus de 20 % des encours doivent être investis sur des supports monétaires, et que la somme de ces encours monétaires et des encours investis sur des supports à moins de trois ans représente un minimum de 80 % du total des placements.

Les encours investis sur des supports court terme et obligataires à moins de trois ans sont en phase avec la politique de gestion de trésorerie de FDJ UNITED.

Sur le 1^{er} semestre 2026, le niveau moyen des placements était de 748 millions d'euros. Le montant nominal restant dû au 30 juin 2026 des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit s'élève à 2 085 millions d'euros (hors frais d'émission et intérêts courus), dont :

- 1 500 millions d'euros d'emprunt obligataire lié à l'acquisition de Kindred ;

- 280 millions d'euros d'emprunt amortissable lié également à l'acquisition de Kindred ;
- 261 millions d'euros correspondant à la contrepartie financière de la sécurisation des droits d'exploitation exclusifs ;
- 44 millions d'euros de dette financière liée à l'acquisition du siège du Groupe.

La majeure partie des supports court terme et obligataires à moins de trois ans peut être récupérée, sans pénalité ou risque en capital, à l'issue d'un préavis de 32 jours calendaires.

Par ailleurs, des lignes de crédit confirmées non utilisées ont été mises en place en février 2026 pour un montant de 150 millions d'euros sur des horizons allant jusqu'à février 2028.

Compte tenu du niveau des placements au 30 juin 2026, et sur la base de ses prévisions d'activité et d'investissements et de remboursement de dettes financières, le Groupe estime qu'il dispose de la capacité financière pour lui permettre de faire face à ses échéances au cours de 12 prochains mois à compter de la date d'examen des comptes semestriels par le conseil d'administration.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt d'un actif financier est le risque de réaliser une moins-value sur un titre ou de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt d'un passif financier est le risque de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt.

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est liée à ses placements futurs d'une part, et à ses emprunts à taux variable d'autre part. Le Groupe met en œuvre une politique de gestion dynamique de son risque de taux sous la supervision du Comité de Trésorerie. L'objectif de cette politique est de sécuriser un revenu minimum des placements, dans le cadre d'une gestion à horizon maximum de cinq ans, et de couvrir à un prix raisonnable le risque de taux d'intérêt des emprunts.

La sensibilité au risque de taux résulte de placements à taux fixe (obligations et titres de créances négociables), d'instruments dérivés de taux, et de dettes à taux variable.

Au 30 juin 2026, les dettes à taux variable, avant frais d'émission, concernent la contrepartie financière de la sécurisation des droits d'exploitation exclusifs pour 261 millions d'euros, et la dette de 280 millions d'euros liée au refinancement de l'acquisition de Kindred.

La Française des Jeux a émis 1 500 millions d'euros d'obligations en novembre 2024 qui étaient pré-couvertes à hauteur de 1 000 millions euros et a complété son financement par la mise en place d'un term loan de 400 millions d'euros à taux variable. La Française des Jeux a variabilisé une partie des émissions obligataires (200 millions euros) pour réduire la part fixe en achetant une première tranche de 100 millions d'euros de swap payeur à taux variable en décembre 2024. Une deuxième tranche de 100 millions d'euros supplémentaire a été effectuée en janvier 2025. Pour couvrir le risque de taux sur la dette à taux variable (emprunt soulté et term loan), il a été acheté 200 millions d'euros de caps en décembre 2024 permettant de sécuriser la hausse et de bénéficier totalement de la baisse. Une deuxième tranche de 200 millions d'euros de caps a été faite en janvier 2025.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de réaliser une moins-value sur un titre ou de subir un coût supplémentaire induit par la variation des taux d'intérêt.

Le Groupe est faiblement exposé à un risque de marché lié aux variations de la valeur des supports d'investissements utilisés.

La stratégie mise en place privilégie des supports liquides et à court terme dont la variation de la valeur est limitée, telle que les OPCVM monétaires.

Au 30 juin 2026, les placements soumis à un risque de marché s'élèvent à 242 millions d'euros (461 millions d'euros au 31 décembre 2025).

Couverture des risques opérationnels

Couverture du risque de contrepartie sur les jeux

Le risque de contrepartie des jeux de loterie est couvert par une police d'assurance souscrite par La Française des Jeux dans le cadre d'un contrat annuel auprès de plusieurs compagnies d'assurance (la couverture des risques cumulés de contrepartie des jeux de loterie repose sur une mécanique de contrepartie). En 2025, la police souscrite couvre l'impact net cumulé sur le PNJ des pertes éventuelles de contrepartie sur l'exercice au-delà d'un montant de 8 millions d'euros (franchise), pour une capacité maximum de 130 millions d'euros. En 2026, le renouvellement de la police a abaissé la capacité maximum à 120 millions d'euros, sans changement de la franchise, et toujours dans la limite des gains payables au titre d'un tirage unitaire, dont le montant est fixé par le règlement de chacun des jeux ou, à défaut, par l'article D. 322-14 du Code de la sécurité intérieure. La prime d'assurance est présentée dans les coûts des ventes, ainsi que les paiements liés aux sinistres le cas échéant. Il n'y a pas eu d'indemnisation au titre de cette police d'assurance.

Couverture des risques sur créances

Les créances du Groupe, principalement relatives à son réseau de détaillants, correspondent aux mises collectées par ceux-ci et qui font l'objet d'un prélèvement hebdomadaire par La Française des Jeux. L'agrément de La Française des Jeux nécessaire pour commercialiser ses jeux est donné aux détaillants après obtention d'une caution demandée de manière systématique.

Le risque sur les créances détaillants est analysé notamment par un comité de suivi réunissant régulièrement des responsables des directions commerciale, financière, juridique, sécurité et jeu responsable, en charge de statuer sur des cas particuliers et significatifs d'impayés, et de décider du passage en contentieux de certaines créances. Les règles de dépréciation des créances sont fonction de leur montant et de leur antériorité, et en phase avec le modèle des pertes de crédit attendues, compte tenu des délais de règlement extrêmement courts et des dispositifs de gestion du risque de crédit mis en place. Le Groupe considère que le risque de défaillance des détaillants susceptible d'avoir une incidence significative sur sa situation financière et son résultat est limité.

Les autres créances font l'objet de dépréciation au cas par cas.

Gestion du risque de change transactionnel

Dans le cadre normal de son activité, le Groupe s'expose à des risques de change résultant des opérations libellées en devises étrangères. Ce risque est mesuré globalement pour chacune des devises concernées. La politique générale du Groupe est de couvrir ce risque par exercice.

La devise sur laquelle le Groupe a encouru une exposition est le dollar américain pour un montant maximum équivalent de 25,5 millions dollars américains pour la couverture 2026 (32 millions de dollars

américains en 2025). Le Groupe a également souscrit en 2025 à des couvertures sur comptes courants en USD (Valeur couverte de 0,7 million de dollars américains), en SEK (valeur couverte de 63 millions de couronnes suédoises) et en GBP (Valeur couverte de 10,5 millions de livres sterling).

Compte tenu du volume annuel des achats en devises étrangères, le risque de change sur les activités opérationnelles reste limité dans le Groupe. La juste valeur des instruments dérivés sur la couverture des achats en devises des supports de jeux est de +0,2 million d'euros au 30 juin 2026 (-0,3 million d'euros au 31 décembre 2025).

Au 30 juin 2026, en cas de variation de +0,10 US\$ de la devise pour 1 € de la parité €/ US\$ de la devise sur les instruments dérivés détenus à des fins de couverture économique et qualifiés comme tels, la valorisation des instruments aurait progressé de +2,2 millions d'euros. En cas de variation de -0,10 US\$ de la devise, elle aurait diminué de -1,8 millions d'euros.

8 Participations dans les coentreprises

En millions d'euros	Total
VALEUR DES TITRES AU 31.12.2025	23,9
Variation de périmètre	0,0
Quote-part de résultat net 30 juin 2026	0,9
Dépréciation des titres	-1,2
Dividendes	0,0
Écarts de conversion	1,3
VALEUR DES TITRES AU 30.06.2026	24,9

Le montant des actifs financiers courants et non courants et des passifs financiers courants et non courants des participations dans les co-entreprises n'est pas significatif.

La valeur des titres au 30 juin 2026 correspond principalement à la participation dans la coentreprise Beijing ZhongCai Printing (BZP).

9 Impôt

En millions d'euros	30.06.2026	30.06.2025
Total charge d'impôt sur le résultat	-68,9	-90,1
Résultat avant impôt et avant QP de MEQ	53,1	223,2

Hors effet des dépréciations des actifs incorporels de la BU Paris et jeux en ligne, le taux d'impôt effectif s'établit à 46,1 % sur le 1^{er} semestre 2026 contre 40,4 % sur le 1^{er} semestre 2025. Le taux effectif d'impôt est notamment impacté par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises.

La contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises (CEBGE), instaurée par la loi de finances pour 2025 comme une mesure temporaire d'un an, a été reconduite pour un second exercice par la loi de finances pour 2026. Elle s'applique aux groupes dont le chiffre d'affaires annuel excède 1 Md€ (porté à 1,5 Md€ pour le second exercice) et repose, notamment dans le cadre de l'intégration fiscale, sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice considéré et de l'exercice précédent (soit 2024-2025 puis 2025-2026 selon l'exercice d'application).

Au 30 juin 2026, FDJ UNITED a comptabilisé une charge estimée de 20,1 millions d'euros, intégrant l'impact total de 12,9 millions d'euros de l'exercice 2025 et une quote-part au titre de 2026.

La réforme de la fiscalité internationale élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », visant notamment à établir un taux d'imposition minimum de 15 %, est entrée en application en France à compter de l'exercice 2024. Au 30 juin 2026, l'impact de cette réforme est peu matériel pour le Groupe.

10 Résultat par action

	30.06.2026	30.06.2025
Résultat part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	-16,2	135,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires* sur la période	185 160 213	184 759 445
Effet des instruments dilutifs (actions de performances)	327 014	190 070
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué sur la période	185 487 227	184 949 515
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	-0,09	0,73
RÉSULTAT DILUE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	-0,09	0,73

* net des actions auto détenues.

11 Capitaux propres

11.1 Capital social

Le capital social de La Française des Jeux s'élève à 74 108 000 euros et est composé de 185 270 000 actions d'une valeur nominale de 0,40 euro chacune.

11.2 Actions auto détenues

Les actions auto détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Un programme de rachat et de vente d'actions de la société autorisé par le conseil d'administration du 19 décembre 2019, en application de l'autorisation conférée par l'assemblée générale du 4 novembre 2019, a été mis en œuvre aux fins de conclure un contrat de liquidité à compter du 23 décembre 2019 et pour une première période s'achevant au 31 décembre 2019, poursuivie ensuite sur une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Conforme aux dispositions prévues par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La somme maximum de 6 millions d'euros a été affectée à ce contrat de liquidité.

Des achats d’actions sont également effectués dans le cadre des programmes d’attribution d’actions de performance octroyés le 25 avril 2024, le 22 avril 2025 et le 23 avril 2026.

Au 30 juin 2026, les actions propres enregistrées en diminution des capitaux propres consolidés représentent 470 880 actions pour une valeur de 13,4 millions d’euros (692 815 actions pour une valeur de 20,1 millions d’euros au 31 décembre 2025).

11.3 Distribution de dividendes

Les dividendes relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2025, approuvés par l’Assemblée Générale du 23 avril 2026 sont de 389 millions d’euros, soit 2,10 € par action. Ils ont été versés le 30 avril 2026.

12 Transactions avec les parties liées

12.1 État Français

En raison du contrôle étroit mentionné dans le contexte réglementaire (§ 1.2), l’État est considéré comme une partie liée de FDJ UNITED au sens d’IAS 24.

Les montants inscrits à ce titre au compte de résultat et dans la situation financière pour les deux périodes sont les suivants :

En millions d'euros		30.06.2026	31.12.2025
État de la situation financière - Actif	Droits exclusifs d'utilisation (valeur brute)	477,0	477,0
État de la situation financière - Actif	Acompte sur prélèvements publics	0,0	214,2

En millions d'euros		30.06.2026	31.12.2025
État de la situation financière - Passif	Prélèvements publics (incluant LNR)	455,7	517,9

En millions d'euros		30.06.2026	30.06.2025
Compte de résultat	Prélèvements publics	2 382,9	2 380,5

Les transactions entre FDJ UNITED et toute entreprise publique sont réalisées à des conditions normales de marché.

12.2 Autres parties liées

Les transactions entre La Française des Jeux et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, sont éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans cette note.

Il n’existe pas d’opération significative conclue avec un membre des organes de direction ayant une influence notable sur le Groupe.

13 Procédures contentieuses et judiciaires en cours

LITIGE 83 COURTIERS-MANDATAIRES

Des adhérents de l'Union nationale des diffuseurs de jeux (UNDJ) ont assigné La Française des Jeux en mai 2012 devant le Tribunal de Commerce de Nanterre pour voir prononcer la résiliation judiciaire de l'avenant au contrat de courtier mandataire signé en 2003. Par jugement du 13 décembre 2023, le Tribunal de commerce de Nanterre a débouté les 83 courtiers mandataires de leurs demandes et les a condamnés à payer chacun à La Française des Jeux la somme de 800 euros, au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. 68 courtiers mandataires ont interjeté appel de cette décision devant la Cour d'appel de Versailles le 12 avril 2024. Cette affaire est en cours devant la Cour d'appel de Versailles.

PROCÉDURE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

Procédures administratives relatives à certains actes intéressant les activités sous droits exclusifs de La Française des Jeux

Par courrier en date du 20 mai 2021, le Conseil d'État a appelé La Française des Jeux dans une procédure introduite en décembre 2019 par quatre requérants afin qu'elle présente des observations. Ces requérants - The Betting and Gaming Council, Betclik Enterprises Limited, European Gaming and Betting Association et SPS Betting France Limited - ont intenté quatorze recours pour excès de pouvoir contre l'Ordonnance n°2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, le décret no 20191060 du 17 octobre 2019 relatif aux modalités d'application du contrôle étroit de l'État sur la société La Française des Jeux, le décret n° 2019-1061 du 17 octobre 2019 relatif à l'encadrement de l'offre de jeux de La Française des Jeux et du Pari mutuel urbain, le décret no 2019-1105 du 30 octobre 2019 décidant le transfert au secteur privé de la majorité du capital de la société anonyme La Française des Jeux, l'Arrêté du 6 novembre 2019 fixant les modalités de transfert au secteur privé de la majorité du capital de la société La Française des Jeux, l'Arrêté du 20 novembre 2019 fixant le prix et les modalités d'attribution d'actions de la société La Française des Jeux, le décret n°2019-1563 du 30 décembre 2019 relatif à l'approbation des statuts de la société La Française des Jeux et le décret n° 2020-494 du 28 avril 2020 relatif aux modalités de mise à disposition de l'offre de jeux et des données de jeux. Les requérants sollicitent l'annulation des textes réformant la régulation des jeux d'argent.

Par cinq arrêts en date du 14 avril 2023 et un arrêt en date du 12 juillet 2023, le Conseil d'État considère que les droits exclusifs accordés à La Française des Jeux sont justifiés par des motifs d'ordre public et de maîtrise des risques de dépendance, que la durée de 25 ans des droits exclusifs accordés à La Française des Jeux n'est pas excessive, que l'attribution de droits exclusifs à La Française des Jeux est conforme au droit de l'Union européenne. Par un arrêt en date du 30 septembre 2025, le Conseil d'État a tiré les conséquences de la décision de la Commission en date du 31 octobre 2024, concluant à l'absence d'aide d'État, et rejeté le dernier recours de cette affaire.

Procédure administrative relative à l'acquisition de Kindred

Par requête enregistrée le 13 décembre 2024, la société The Betting and Gaming Council (« BGC ») avait formé un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État en annulation de la décision n°24-DCC-197 de l'Autorité de la concurrence du 13 septembre 2024, autorisant la prise de contrôle

exclusif de Kindred Group par La Française des Jeux. Le 19 novembre 2025, le Conseil d'État a rendu une ordonnance donnant acte du désistement pur et simple de BGC.

PROCEDURE DEVANT LA COMMISSION EUROPEENNE

Deux plaintes ont été déposées après la privatisation de La Française des Jeux auprès de la Commission européenne, référencées dans le registre des aides d'État de celle-ci sous les numéros SA. 56399 et SA. 56634, pour octroi supposé d'aides d'État (sous la forme de garantie, de traitement fiscal préférentiel et d'octroi de droits exclusifs pour une rémunération insuffisante). Les plaignants sont l'Association française des jeux en ligne (AFJEL) – plainte du 31 janvier 2020 et The Betting and Gaming Council (BGC) – plainte du 5 mars 2020.

Le 26 juillet 2021, la Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie à l'encontre de la France sur le caractère approprié de la somme de 380 millions d'euros versée en « rémunération des droits exclusifs accordés » sur les paris sportifs en point de vente et la loterie pour une durée de 25 ans. Par une décision du 31 octobre 2024 publiée au Journal officiel de l'UE le 15 mai 2025 et désormais définitive, la Commission européenne a estimé que les droits exclusifs dont bénéficie La Française des Jeux ne constituent pas une aide d'État. Des modifications limitées ont été apportées aux paramètres de la méthode de calcul de la rémunération, qui ont débouché sur une hausse de 97 millions d'euros de la rémunération totale, celle-ci passant de 380 à 477 millions d'euros.

PROCEDURES PARIS ET JEUX EN LIGNE

Litige PMU

Le 11 mars 2025, le Pari Mutuel Urbain (PMU) a assigné ZEturf FRANCE LIMITED devant le Tribunal des activités économiques de Paris. Le PMU, concurrent de ZEturf dans le secteur des paris hippiques en ligne, reproche à la société ZEturf des pratiques prétendument fautives d'alignement sur les rapports du GIE PMU pour certains paris de certaines courses et sollicite sa condamnation à la somme de 123,2 millions d'euros à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice économique qui lui aurait été causé du fait de ces pratiques, ainsi que la somme de 2 millions d'euros en réparation de son préjudice moral. ZETURF FRANCE LIMITED conteste ces allégations et sollicite du Tribunal des activités économiques de Paris qu'il rejette les prétentions du PMU, le condamne pour abus de position dominante, ordonne l'indemnisation du préjudice de ZETURF FRANCE LIMITED pour un montant évalué à ce stade à au moins 49 millions d'euros. Cette affaire est toujours en cours de traitement.

Litiges aux Pays-Bas

Le 1er avril 2021, une nouvelle réglementation sur les jeux d'argent en ligne est entrée en vigueur aux Pays-Bas. Les premières licences de jeux d'argent en ligne ont été délivrées par la Kansspelautoriteit (KSA), autorité néerlandaise de régulation des jeux de hasard, à compter du 1er octobre 2021. Avant le 1er avril 2021, plusieurs opérateurs exerçaient leurs activités sans licence locale et proposaient des jeux d'argent en ligne sur le marché néerlandais.

La société Trannel International Limited opérait l'ensemble des activités du Groupe Kindred sur des marchés non régulés localement. Dans le cadre de l'acquisition du Groupe Kindred par le Groupe FDJ, l'une des conditions essentielles de l'opération était que le nouveau groupe n'exerce ses activités que sur des marchés localement régulés ou en voie de régulation. En conséquence, le Groupe FDJ a procédé, à la fin du mois d'octobre 2024, à la cession de la société Trannel International Limited. À la suite de cette cession, la société a été renommée Risepoint Limited par son acquéreur.

Des joueurs ayant conclu des contrats de jeux avant le 1er octobre 2021 avec des opérateurs non agréés ont engagé des actions judiciaires visant à faire constater la nullité de ces contrats et à obtenir le remboursement des mises qu'ils estiment avoir perdues.

Les juridictions de première instance ont rendu des décisions divergentes sur cette question, conduisant à la saisine de la Cour suprême néerlandaise.

La Cour suprême a rendu sa décision le 3 juillet 2026. Elle a jugé que les contrats de jeux conclus entre les joueurs et les opérateurs avant l'entrée en vigueur de la réglementation du marché néerlandais des jeux d'argent en ligne, le 1er octobre 2021, ne sont pas nuls et non avenus sur le fondement de l'article 3:40 du Code civil néerlandais. Cette conclusion ne préjuge toutefois pas de la possibilité que, dans certaines circonstances, ces contrats puissent être annulés en raison d'un vice du consentement ou donner lieu à une action en responsabilité délictuelle.

Une action collective avait été introduite le 16 octobre 2025 par Dynamiet Nederland B.V., organisation néerlandaise de défense des consommateurs, à l'encontre de Risepoint Limited, anciennement Trannel International Limited, et de Kindred Group Limited. Cette action intentée pour le compte de joueurs dont le nombre et l'identité n'ont pas encore été communiqués repose sur les fondements suivants : la nullité alléguée des contrats de jeux résultant de la fourniture de services de jeux d'argent sans la licence requise, la responsabilité délictuelle et des pratiques commerciales déloyales. Dynamiet sollicite également la communication de certaines données, incluant notamment les relevés de transactions, les informations relatives au comportement de jeu en ligne et les données relatives au devoir de vigilance et de protection des joueurs. Cette procédure pendante devant le tribunal de la Haye avait été reportée au 7 octobre 2026 dans l'attente de la décision de la Cour suprême. A ce stade, les conséquences de l'arrêt du 3 juillet 2026 rendue par cette dernière sur la poursuite de cette procédure demeurent incertaines.

CONTRÔLE FISCAL

L'entité La Française des Jeux fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices 2020 à 2022. L'administration fiscale remet notamment en question la notion du chiffre d'affaires comptable de la société (le produit net des jeux (PNJ)) pour la détermination de la CVAE, réfutant ainsi la déductibilité des prélèvements publics et de la TVA. L'enjeu estimé s'élève à environ 53 millions d'euros pour l'exercice 2020, 31,4 millions d'euros pour l'exercice 2021, 33,4 millions d'euros pour l'exercice 2022, 17,4 millions d'euros pour l'exercice 2023, 14,1 millions d'euros pour l'exercice 2024 et 14,3 millions d'euros pour l'exercice 2025, avant impôt et incluant les intérêts de retard. La société et ses conseils contestent fermement la position retenue par l'administration fiscale dans la proposition de rectification interruptive de prescription, considérant qu'elle dispose d'arguments solides en faveur du traitement actuellement appliqué. En conséquence, aucune provision pour risques n'a été comptabilisée à ce titre au 30 juin 2026.

14 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30.06.2026	31.12.2025
ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions et garanties à premières demandes	92,4	72,3
Contrat de parrainage	17,1	22,5
Fonds d'investissement	19,1	21,0
Engagements de bonne fin*	135,6	140,1
Loyers	5,8	4,7
Hypothèque sur bien acquis	46,4	50,8
Actifs incorporels gagés	2,9	2,9
Engagements contractuels de vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	0,0
Autres Engagements donnés	1,2	1,5
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	320,4	315,7
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements reçus de bonne fin et restitution d'acomptes	135,0	135,0
Garantie de restitution des mises et paiements des lots	664,4	611,4
Assurance couverture du risque de contrepartie	120,0	130,0
Lignes de crédit confirmées	150,0	150,0
Assurance couverture des joueurs en ligne	130,0	130,0
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	1 199,4	1 156,4

*dont contrats imprimeurs pour 84,5 M€ en juin 2026 et 87,4 M€ en décembre 2025.

ENGAGEMENTS DONNÉS

Les engagements donnés de bonne fin, correspondent aux engagements irrévocables d'achats pris par le Groupe envers ses fournisseurs.

La promesse d'affectation hypothécaire, signée en 2016, porte sur l'emprunt contracté pour l'acquisition du siège social du Groupe (principal, intérêts et accessoires inclus).

Les fonds d'investissement sont principalement des fonds de capital-risque qui soutiennent le développement de start-up sur des activités proches du cœur de métier de La Française des Jeux. Parmi ces fonds, Partech et Raise, mais aussi CVC V13 (en partenariat avec Sérénia), Level-up (spécialisée dans le e-sport), Trust e-sport et OneRagtime – ARIA, Origins et Sista Fund.

ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus de garantie de restitution des mises et paiement des lots sont relatifs aux garanties financières fournies par les détaillants exerçant nouvellement une activité avec La Française des Jeux. En effet, il est demandé à tout nouveau détaillant agréé de fournir une caution financière destinée à couvrir le risque d'impayés. Dans ce mode de distribution, les cautions fournies par les détaillants sont au bénéfice de La Française des Jeux, en charge du recouvrement des créances.

Un engagement de 120 millions d'euros correspond à la couverture d'assurance globale destinée à couvrir le risque de contrepartie sur les jeux de loterie, à partir du 1^{er} janvier 2020, à la suite de la

réforme du cadre fiscal et réglementaire de La Française des Jeux qui a notamment mis fin au système des fonds de contrepartie.

Un autre engagement de 130 millions d'euros porte sur un cautionnement garantissant le reversement de la totalité des avoirs exigibles des joueurs titulaires de comptes en ligne. Il est fourni par 3 compagnies d'assurance européennes de 1^{er} rang pour un montant maximum de 130 millions d'euros, et est renouvelable par tacite reconduction par période d'une année.

Des lignes de crédit confirmées non utilisées ont été mises en place en février 2021, pour un montant de 150 millions d'euros sur des horizons allant jusqu'à février 2028.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Dans le cadre du partenariat entre La Française des Jeux et Groupama via la Société de Gestion de l'Échappée (détenue à 50 % par chaque associé), La Française des Jeux et Groupama ont signé début 2025 des promesses croisées d'achat et de vente des titres SGE restants.

15 Autres événements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture.

La Française des Jeux

Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026)

Aux Actionnaires

La Française des Jeux

3-7 Quai Du Point Du Jour
92100 Boulogne Billancourt

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société La Française des Jeux, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 29 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Richard Béjot

Richard Béjot

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a stylized signature in blue ink.

Olivier Broissand